



### Rapport Moral

Président : Jack OLIVIER



Directeur général : Bertrand de FOUCAULD

NOTRE ANNÉE 2021 A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE ENVIE PARTICULIÈRE DE LAISSER DERRIÈRE NOUS LES AFFRES DE 2020 ET LES TURPITUDES, AUTANT QUE FAIRE SE POUVAIT, LIÉES AUX ORGANISATIONS IMPACTÉES PAR LES MESURES SANITAIRES.

Le dynamisme de l'association s'est mesuré de bien des manières, notamment par ses recrutements, aussi bien de bénévoles que de salariés, par la finalisation de son projet associatif, par les rencontres sur le terrain organisées avec nos partenaires, par nos projets de travaux, par toutes les actions portées par nos équipes auprès des personnes, jeunes et adultes, accueillies par la Sauvegarde. Vous en découvrirez tous les détails dans les pages de notre rapport d'activités.

En tant qu'administrateurs, nous avons eu la joie d'avoir le ralliement à nos forces bénévoles de Madame **Huguette PORTAL**, ancienne Professeur au Lycée Simone Weil, ancienne élue à la Ville du Puy-en-Velay et de Messieurs **Christian BELLUT**, avocat en retraite et ancien bâtonnier de la Haute-Loire, et **Michel VIALLET**, médecin cardiologue en retraite.

Du côté salarié nous avons eu le plaisir de recruter Monsieur Sylvain BRUNETTI au poste de directeur du Pôle Précarité Insertion en janvier 2021. Prenant sa mission dans un contexte difficile, il a su prendre sa place et initier de nouvelles dynamiques de travail au sein des équipes. Nous avons également eu la prise de poste de Monsieur Bertrand de FOUCAULD comme directeur général de l'association à partir du 1er juillet 2021.

Les grands projets portés au cours de cette année ont été nombreux et le plus marquant fut peut-être la reprise et la finalisation du projet associatif 2022 - 2027. Après un premier travail initié en 2020/2021, celui-ci a pu être mené à son terme. Le projet 2022-2027 de l'ASEA 43 s'adresse premièrement aux personnes accompagnées, qu'elles soient accueillies au sein des pôles Handicap, Protection de l'enfance ou Précarité Insertion.

L'association réaffirme dans ce projet la primauté de la personne accueillie et sa capacité, que nos équipes doivent accompagner, à faire des choix pour sa vie. C'est pourquoi le premier axe du projet associatif concerne l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement de ces personnes, afin que l'association leur donne toutes les chances d'être des citoyens acteurs de notre société, afin que leur pouvoir d'agir puisse s'exprimer. Le rapport Piveteau, publié en février dernier, vient confirmer cette nécessité d'inscrire toute action sociale, au sens large, dans ce cadre de l'autodétermination.

Il m'est ainsi donné de remercier tous nos salariés au nom du Conseil d'Administration pour leur investissement quotidien. Leurs conditions de travail, leurs formations, leurs parcours au sein de l'association, leurs implications, sont autant d'axes de progrès importants dans notre projet associatif, car nous le savons, nos collaborateurs sont les premiers au contact de la réalité vulnérable des personnes accueillies par l'association.

Le troisième axe de ce projet rappelle que rien n'est possible sans partenaires et sans réseaux de professionnels. Nous avons à cœur de renforcer nos coopérations associatives, de développer nos relations régulières avec nos financeurs, d'informer plus largement sur nos actions. L'ASEA rappelle que son ADN repose sur l'invention de réponses à des besoins constatés sur le terrain. Soyons résolument engagés dans l'innovation sociale au service des personnes accueillies.

Qu'il me soit ainsi permis de souligner l'importance pour nos établissements des visites reçues de plusieurs institutions partenaires avec lesquelles nous travaillons régulièrement. Ces rencontres sur le terrain sont toujours des moments d'échanges particuliers et nous permettent de renforcer nos liens.

Je remercie particulièrement Madame Marie-Agnès PETIT, Présidente du département de la Haute-Loire ainsi que Madame Florence TEYSSIER, vice-présidente, Monsieur Loïc BIOT, directeur de la délégation départementale de Haute-Loire de l'ARS, Mesdames Sylvie BONNET et Carole SOUVIGNET, respectivement directrice et directrice adjointe de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) de Haute-Loire, Madame Christelle PINCHON, commissaire divisionnaire et directrice départementale de la sécurité publique, Monsieur Michel ARCIS, Maire du Monastier/Gazeille, Mesdames les Sous Préfètes, Véronique ORTET et Catherine HALLER, Madame Aurélie NERY, Déléguée aux droits des femmes, pour le temps pris à rencontrer nos équipes sur le terrain pour comprendre nos enjeux.

En quatrième axe, nous avons souhaité nous engager plus fortement dans un pilotage volontariste. Cela implique de s'organiser avec une gouvernance impliquée, et je remercie les administrateurs qui se sont engagés dans des commissions particulières, portées par la direction générale, concernant notamment, la gestion du patrimoine et des travaux, l'organisation sociale et financière, la gestion de nos équipements de production alimentaire.

Comme vous le verrez aujourd'hui, notre association dispose d'une gestion financière saine, qui lui confère une solidité économique et la confiance de la part des autorités de tarification. Cependant, ses moyens financiers sont contraints, l'association est donc en perpétuelle recherche de réduction de ses charges, notamment à travers des économies d'échelle qui atteignent aujourd'hui leurs limites. La recherche de mode d'actions et de financements alternatifs fait également partie de nos obligations.

Toute cette dynamique associative, inscrite dans notre projet, est portée par un Conseil d'Administration composé de 17 personnes venant d'horizons différents et complémentaires et par plus de 400 salariés.

Merci à chacun de permettre que soit accueillies, écoutées, rassurées, orientées, hébergées, nourries, accompagnées plus de 3 000 personnes vulnérables par an dans nos établissements.

Jack OLIVIER Président

## **Sommaire**

Rapport Moral		P. 2-3
Sommaire		P. 4
Composition du Conseil d'Administration		p. 5
Organigramme		p. 6
Les chiffres clés		p. 7
Pôle Handicap Enfants		p. 9-11
•	IME les Cévennes	p. 12-13
•	SESSAD du Velay	p. 14-15
•	Apparts d'Espaly	p. 16-17
Pôle Handicap Adultes		p. 19-21
•	Cap emploi	p. 22-23
•	Les foyers de Meymac	p. 24-26
•	Les Services de Milieu Ordinaire	p. 27-28
•	L'ESAT de Meymac	p. 29-32
Pôle Protection de l'Enfance		p. 33-35
•	La MECS	p. 36-37
•	Le DEFI	p. 38-39
•	Le DAMIE	p. 40-41
•	Le SAE	p. 42-43
•	L'AEMO/MJIE	p. 44-45
Pôle Précarité Insertion		p. 47-49
•	SAO - SIAO/115 - EPIH	p. 50-51
•	Jean Solvain	p. 52-53
•	Hébergement - Insertion	p. 54-56
Le Siège		p. 57-58
Les mécènes de l'ANNÉE		p. 59
Partenaires associatifs et financiers		p. 60
Glossaire		p. 61-62

# Composition du Conseil d'Administration

MEMBRES DU BUREAU - MEMBRES DU BUREAU - MEMBRES DU BUREAU

<u>ن</u> و

M. JACK OLIVIER Président



M. JEAN-CLAUDE FOUGEROUSE Vice-Président



M. JEAN-LUC VINCENT Vice-Président



M. LAURENT AULAGNIER Trésorier



M. GÉRARD MARGERIT Trésorier-Adjoint



MME CHANTAL VOLLE Secrétaire



M. JEAN-CHARLES REY Secrétaire-Adjoint



M. FABRICE LAVAUD Membre



M. JEAN-LOUIS BEAUD DE BRIVE Administrateur



M. CHRISTIAN CHARRET Administrateur



- ADMINISTRATEURS - ADMINISTRATEURS

- ADMINISTRATEURS

ADMINISTRATEURS - ADMINISTRATEURS

M. CHRISTIAN BELLUT Administrateur



M. PIERRE DUBRUQUE Administrateur



MME MICHELLE OUTEMMIN CRESPI Administratrice



MME HUGETTE PORTAL Administratrice



MME MARIE-NOËLLE REY Administratrice



M. JEAN ROCHE Administrateur

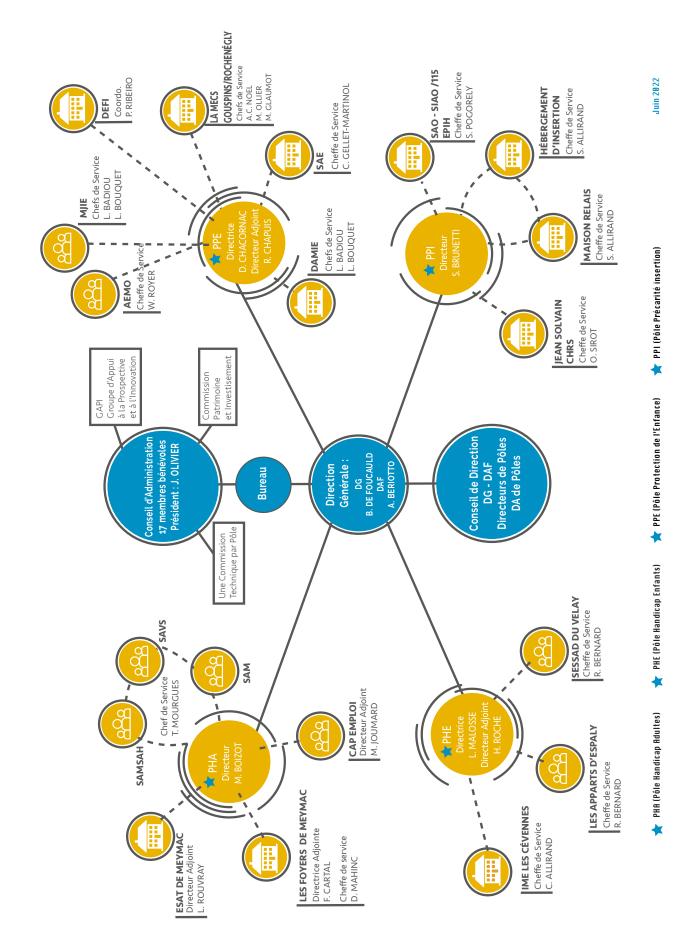


MME JACQUELINE ROLLAND Administratrice

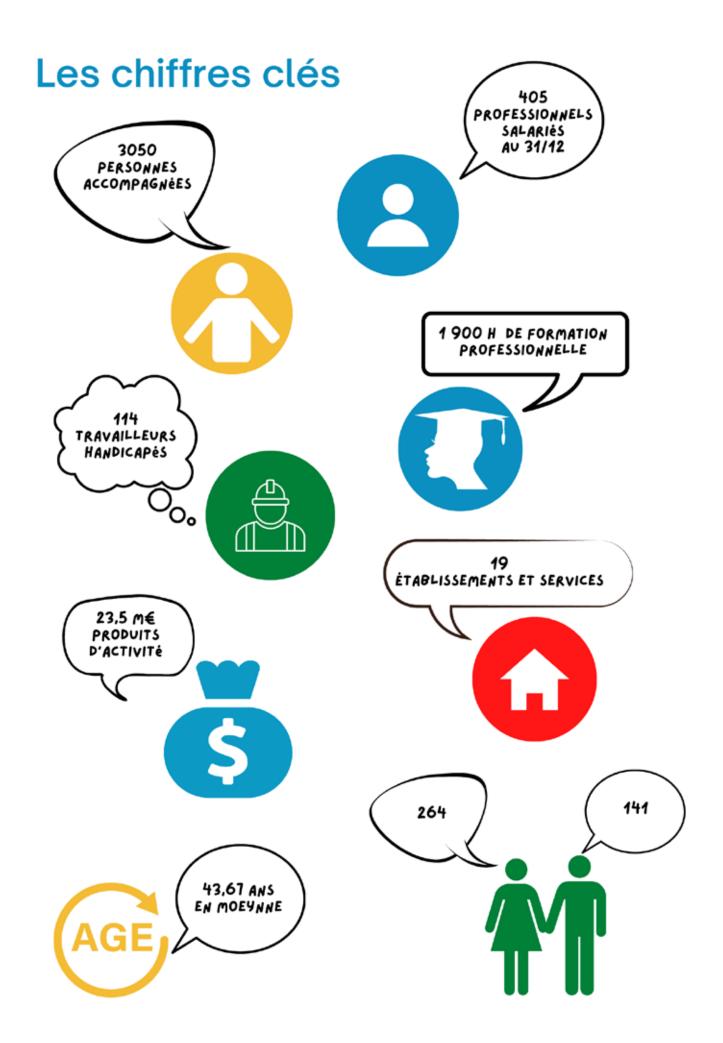


M. MICHEL VIALLET Administrateur

## **Organigramme**



Page 6 | Rapport d'activité 2021



Page 7 | Rapport d'activité 2021





## INTRODUCTION

#### $\mathsf{PHE}$

**PÔLE HANDICAP ENFANTS** 

Directrice: Laurence MALOSSE

LE PHE A POUR MISSION PRINCIPALE D'ACCUEILLIR DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP (DÉFICIENCE INTELLECTUELLE), ENTRE 10 ET 25 ANS.

LES 3 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DU PHE : **IME LES CEVENNES** / **SESSAD DU VELAY** / **APPARTS D'ESPALY**, CONCOURENT CHACUN À L'ACQUISITION DE L'AUTONOMIE, EN PRODIGUANT UN ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE, THÉRAPEUTIQUE QUI VISE À RENFORCER LES COMPÉTENCES D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLES ET CITOYENNES DE CES JEUNES, AVEC LA PARTICIPATION DE LEURS FAMILLES.

ACTUALITÉ

La transformation de l'offre médico-sociale est en marche, elle répond plus justement aux besoins et attentes des usagers et de leurs familles. Cette transformation dépasse les simples « murs » des structures et services du PHE, elle s'insinue dans les modalités de collaboration inter-OG, avec les institutions (ARS/CD43/EN....), dans nos modes de gestion des ressources financières, des ressources humaines, des organisations de travail.

Tout cela engendre du changement, qui naturellement induit des phases d'adaptation. Ce temps d'adaptation engendre à son tour de l'insécurité chez les professionnels, car il faut sortir d'une zone de « confort, d'habitude », réinventer une pratique professionnelle, une posture éducative.

Le PHE n'échappe pas à cette réalité, c'est pourquoi dès septembre 2021, nous avons engagé une démarche de prévention des risques psycho-sociaux en partenariat étroit avec l'AIST 43, le Conseil d'Administration de l'ASEA, le CSE et des représentants des professionnels.

2021 est l'année du commencement de cette métamorphose du PHE, qui se poursuivra durant les années à venir pour atteindre les objectifs attendus de flexibilité, modularité, agilité, adaptabilité des prestations d'accompagnement proposées par nos établissements et services.

Pour rappel, depuis septembre 2020 et selon les objectifs fixés durant la négociation du CPOM dont les objectifs sont applicables à compter de janvier 2021, nous avons fait évoluer nos modalités d'accueil et d'accompagnement de la manière suivante :

- Capacité d'internat IME : passage de 60 places à une file active de 46 (soit 42 places x 1,1), objectif 2021
- Capacité de semi-internat IME : passage de 9 places à une file active de 43 (soit 39 x 1,1), objectif 2021
- Capacité du SESSAD : passage de 25 places à une file active de 44 (soit 34 x 1,3), objectif 2023
- Capacité du foyer « LES APPARTS D'ESPALY » : une place d'accueil temporaire et un logement en diffus dans Espaly pour répondre à l'habitat inclusif, objectif 2021

L'année 2021 a permis de consolider les transformations structurelles du PHE engagées en 2020, d'en tirer les premiers enseignements et d'en réajuster les modalités.



L'ensemble des structures du Pôle mènent des projets d'envergure, qui ont pour objectifs de répondre au mieux aux besoins des usagers.

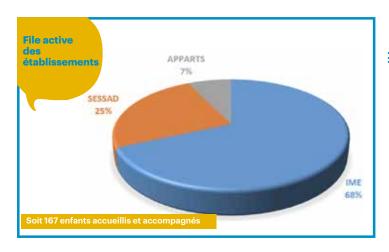
#### **Immobilier**

- Achat d'un appartement pour le SESSAD, qui permet d'agrandir l'espace de travail et d'accueil du public, en lien avec l'accroissement de son activité.
- Rénovation des appartements d'Espaly, vieillissants et qui nécessitaient un embellissement.
- Projet de rénovation de l'internat de l'IME, à la demande de l'ARS, projet inscrit au CPOM, et qui est à ce jour en cours d'élaboration.

#### Pratiques professionnelles

- DEMARCHE RPS « Parlons bien-être au travail » : Cette démarche menée de concert avec la médecine du travail, le CSE et le CA a pour objectifs d'accompagner le Pôle Handicap Enfants dans ses changements en préservant et développant la santé et qualité de vie du travail et l'accompagnement des jeunes accueillis.
- Projet CNSA « Projet'on nous » : Le SESSAD du Velay a répondu à un appel à projet de la CNSA : « Participation des personnes vivant à domicile, et de leurs proches aidants, dans la gouvernance des services qui les accompagnent » et a été retenu parmi 60 projets déposés.
- Evaluation Interne : Pour rappel, depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. L'objectif est d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées aux personnes accueillies. Des groupes ont été constitués de manière pluridisciplinaire, et transversal au PHE, c'est-à-dire des représentants IME/SESSAD/APPARTS avec la participation des usagers et des familles.

#### LES CHIFFRES CLÉS









# **IME les Cévennes**

**PÔLE HANDICAP ENFANTS** 

Directeur Adjoint : Hervé ROCHE Cheffe de service : Carine ALLIRAND

#### CRÉATION DE L'ATELIER PACERELE : PRÉPARATION À L'AUTONOMIE, À LA CITOYENNETÉ, À L'EDUCATION ROUTIÈRE ET L'EMPLOYABILITÉ

**POINTS MARQUANTS** DE L'ANNÉE 2021

Ce nouvel atelier assure l'enseignement du code de la route, de la sécurité routière au sein de l'IME.

Cet atelier a pour vocation de proposer :

- Des temps d'enseignement du code de la route, de la sécurité routière, afin de permettre le passage des ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) et du permis AM (Apprenti Motocycliste), et l'apprentissage de l'usage des transports en commun (TUDIP, car, train...)
- La préparation du code de la route pour le passage du permis voiture, afin de favoriser la mobilité de tous les jeunes, ce qui est un facteur favorisant l'insertion sociale et professionnelle.
- L'accompagnement 2 demi-journées par semaine des jeunes pour accompagner des immersions dans les ESAT ou autres entreprises adaptées afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

La mobilité est un facteur clé pour la réussite de l'insertion socio-professionnelle, l'accès à la vie citoyenne et aux activités de la vie quotidienne.

L'IME les Cévennes, a fait de la mobilité un objectif majeur de son accompagnement et dès l'entrée à l'IME, les jeunes sont soutenus dans leur autonomie dans les transports.

#### MEDIATION ANIMALE : un petit ÊTRE pour un MIEUX-ÊTRE !!!

Une équipe pluridisciplinaire composé de paramédicaux, psychologues et éducateurs, a travaillé tout au long de l'année scolaire 2020/2021 sur la mise en place d'une nouvelle activité thérapeutique, la médiation animale. 8 professionnels de l'IME sont formés et en cours de certification à cette pratique.

La médiation animale est un accompagnement thérapeutique qui vise à apporter un mieux-être psychique et physique. Elle apporte également des bénéfices sur le plan pédagogique.







## Témoignages de jeunes de l'IME : « Depuis que Ruby vient à l'IME, qui il me calme »

- « Depuis que Ruby vient à l'IME, quand je suis énervé, j'aime bien aller le voir, il me calme. »
- « J'ai moins peur d'aller voir Delphine (infirmière) quand Sushi est là. »
- « Avec Romy, j'aime mieux travailler dehors. »





TÉMOIGN AGES

#### MODERNISATION de l'INTERNAT : pas d'impatience ...

Pour rappel, le projet de rénovation comprend la réfection de 3 pavillons d'internat, ce projet est issu des objectifs CPOM, à la demande de l'ARS. Un schéma directeur a été élaboré durant l'année 2021, il demeure encore à améliorer selon les recommandations de l'ARS AURA.

Le planning envisagé, prévoyait un démarrage du rétro planning début 2022, pour une finalisation en septembre 2023. Ces délais sont donc à ce jour à réajuster en fonction de l'avancée du dossier de maitrise d'ouvrage.





## SESSAD du Velay

#### PHF

PÔLE HANDICAP ENFANTS

Cheffe de service : Rachel BERNARD



POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021 PROJET CNSA: PROJET'ON NOUS!

Le SESSAD du Velay a répondu à un appel à projet de la CNSA : « Participation des personnes vivant à domicile, et de leurs proches aidants, dans la gouvernance des services qui les accompagnent » et nous avons été retenu parmi 60 projets déposés.

Notre projet est de co-concevoir le contenu et la forme du projet de service d'un SESSAD avec les jeunes, les parents et les professionnels pour une meilleure appropriation par les parties prenantes. En associant les jeunes et leurs proches à la réécriture du projet de service, l'équipe souhaite faire un état des lieux de ses prestations afin de les adapter davantage aux besoins et demandes des jeunes accompagnés.

Nous désirons qu'il soit co-construit dans son contenu, mais qu'il soit aussi évolutif et rendu accessible dans sa forme aux enfants et familles.



#### EXTENSION DES LOCAUX DU SESSAD : de l'espace pour plus d'audace !

Nos locaux ont l'avantage d'être en centre-ville, d'être accessibles à pied ou en transport en commun, et d'avoir un loyer convenable, mais suite à l'augmentation de la capacité d'accompagnement et de l'étoffement du personnel, ils sont devenus exigus.

Nous avons annexé à ces locaux actuels, un deuxième local en centre-ville, pour conserver cette accessibilité, et ainsi agrandir notre surface opérationnelle.

Notre choix s'est porté sur l'achat d'un appartement type F3/F4, au deuxième étage de l'actuel immeuble où nous sommes implantés. Il sera mutualisable avec les autres établissements et services du Pôle, en particulier l'IME, qui manque cruellement de locaux en centre-ville.

Ainsi cet appartement, sert de locaux professionnels pour accompagner le public (entretien, espace de convivialité pour les jeunes, activités éducatives de groupe, accompagnement éducatif des repas de midi...), et comme appartement « tremplin » pour des jeunes adultes de l'IME ou du SESSAD prêts de la sortie ou d'une fin d'accompagnement, afin de bien les préparer à une vie autonome : expérimentation d'une vie en appartement, prise en charge autonome du quotidien, hébergement pour des stages etc.

L'aménagement de cet appartement pourra démarrer en avril 2022.

Nous envisageons pour 2022 d'acquérir deux véhicules électriques sans permis, les voitures « AMI ».

#### Premier atelier avec les familles

Un évènement a été organisé au bowling par le SESSAD avec les familles, les enfants et les professionnels.

Deux ateliers ont été proposés aux familles pendant que l'équipe éducative jouait au bowling avec les jeunes.

En début de soirée, les discussions sont allées bon train autour d'un buffet et de quelques bulles.

Merci!







#### Les ateliers

#### Atelier -Parcourt-

Nous avons proposé en grand format une représentation des différents moments qui ponctuent le suivi au Sessad, de l'entrée à la sortie du jeune. Comment se positionnent les familles ? Quelle est leur compréhension du parcours ? Et beaucoup d'autres questions (et réponses) qui ont alimenté un atelier riche en information.

#### Atelier «Fiches idees - chantiers»;

Suite à nos immersions précédentes, nous avons commencé à explorer et défricher des thématiques (chantier) ainsi que des idées qui ne demandent qu'à être exploitées, remises en question, alimentées, critiquées. Nous les avons soumises aux familles qui ont beaucoup interagi et ont été forces de propositions.

#### L'atelier avec les pro

Nous sommes retournés au nouvel appartement. À leur tour d'imaginer autour de la maquette quelles seraient les **utilisations** possibles du **lieu**.

Les fiches idées/chantiers, remplies par les parents ont également été présentées pour que les professionnels puissent les enrichir à leur tour, ils ont aussi pu admirer leurs portraits «pimpés» par les jeunes la veille.









## Les Apparts d'Espaly

#### PHE

**PÔLE HANDICAP ENFANTS** 

Cheffe de service : Rachel BERNARD

RAPPELONS QU'UNE NOUVELLE AUTORISATION, DATÉE DE LA FIN D'ANNÉE 2019, S'EST MISE EN PLACE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 POUR LA CRÉATION D'UNE PLACE D'ACCUEIL TEMPORAIRE, « APPARTEMENT TREMPLIN », PERMETTANT :

- Un accompagnement sur une période de deux ans renouvelable une fois, portant à quatre années le temps d'accompagnement maximum.
- Un accueil possible jusqu'à 25 ans
- Création d'une place d'accueil temporaire pour répondre aux besoins.
- Une ouverture en mars 2021 de l'appartement Tremplin initialement prévu en 2020.

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021 Ces nouvelles modalités d'agrément ont pu réellement se mettre en oeuvre en 2021, l'année 2020 ayant été impactée par la crise sanitaire.

Au cours de l'année 2021, le projet d'Etablissement des Apparts a évolué de manière conséquente, pour aller vers un accompagnement se centrant davantage sur l'autodétermination.

L'autodétermination a été définie par Wehmeyer et Sands en 1996 comme « la capacité à agir et à gouverner sa vie, à choisir et à prendre des décisions libres d'influences et d'interférences externes exagérées. »

Il s'agit d'un besoin psychologique de se sentir à l'origine de son comportement, attitude qui favorise l'épanouissement de la personne.

#### Quatre éléments constituent les fondements du mécanisme d'autodétermination :

- L'autonomie ou la faculté de décider, de choisir ;
- L'autorégulation qui consiste à définir les étapes à réaliser pour parvenir à ses objectifs ;
- Le pouvoir psychologique : découvrir en expérimentant, évaluer l'efficacité de ses actes ;
- L'autoréalisation, la capacité à faire par soi-même.

L'autodétermination c'est la capacité à diriger sa vie, à faire des choix en conscience et à en assumer les responsabilités. Les personnes handicapées doivent être acteur de leur vie en fonction de leurs capacités et faire partie de la société. L'autodétermination, ça s'apprend et ça s'expérimente!

Le défi du nouveau projet d'établissement des APPARTS, c'est d'évoluer de la "simple" protection à l'expérimentation par les personnes accompagnées.

#### L'APPARTEMENT TREMPLIN : pour que chaque jour soit le tremplin du lendemain...

En offrant la possibilité d'un logement en diffus dans la ville d'Espaly, nous proposons aux personnes accueillies une étape supplémentaire au développement de leur autonomie personnelle, cela dans le but de les accompagner dans une nouvelle et dernière étape vers une vie ordinaire et autonome.

C'est en février 2021 qu'un appartement nous a été attribué par l'OPAC et qu'en mars un résident des Apparts s'y est installé. L'aménagement de ce logement a été soutenu financièrement par la mission Handicap de la Région Auvergne Rhône Alpes.



#### RAFFRAICHISSEMENT des Apparts : un vent frais souffle sur mon immeuble !

Le Conseil Départemental nous ayant accordé un report d'excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement, nous pouvons engager en juin 2022 les travaux de rafraichissement de tous les appartements. Les appartements n'ont pas été rénovés depuis plus de 20 ans, les peintures, tapisseries, revêtements de sol sont vétustes, inesthétiques.

#### **Exemple de parcours dans l'appartement TREMPLIN**

Médéric, jeune homme de 21 ans, a intégré ce logement en mars 2021, et en janvier 2022, il a intégré un logement ordinaire.

Le passage par l'appartement TREMPLIN lui a réellement permis de prendre son autonomie et surtout confiance en lui pour accéder à un logement ordinaire. C'est un exemple réussi d'intégration sociale et professionnelle. Médéric a pris un appartement avec sa compagne.

Depuis janvier 2022, Aymeric, un autre jeune homme de 20 ans, a intégré le logement TREMPLIN, son objectif étant de partir en mai 2022 dans un appartement ordinaire. Les premières semaines dans l'appartement TREMPLIN sont positives et encourageantes.

Cet appartement TREMPLIN répond vraiment aux objectifs d'inclusion et d'autonomisation. Il est plébiscité par les usagers, leurs familles, et nos partenaires.

ALBUM PHOTO 6 jeunes de l'IME, sous la guidance d'une professeur de théâtre, ont durant l'année scolaire répété une pièce sur le thème de la tolérance et de la non-discrimination.

Cette pièce de théâtre est le fruit de leur création, inspirée de leur réalité. Plusieurs représentations devant les familles et les professionnels ainsi que les jeunes de l'IME ont eu lieu.







## INTRODUCTION

#### PHA

PÔLE HANDICAP ADULTES

Directeur: Marc BOIZOT

LE PÔLE HANDICAP ADULTES RÉUNIT 7 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE L'ASSOCIATION AU SERVICE DES PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES. IL PERMET D'APPORTER UNE RÉELLE DIVERSITÉ D'OFFRES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS ADAPTÉS AUX BESOINS DE CHAQUE PERSONNE AUTOUR DE QUATRE BESOINS PRINCIPAUX DE L'USAGER.

La dimension **VIE SOCIALE** prend en compte l'accompagnement des personnes en milieu ordinaire et protégé. Sont concernés le **SAVS 43**, le **SAM de Meymac**, le **SAMSAH** et les **Foyers de Meymac**.

La dimension **HEBERGEMENT** est portée par le **Foyer d'Hébergement** et le **Foyer de Vie de Meymac**.

La dimension **SOIN** est soutenue de manière transversale par l'ensemble des structures et notamment le **SAMSAH**, service du dispositif de milieu ordinaire.

La dimension **TRAVAIL**. En milieu ouvert, cette mission appartient aux services de maintien et d'insertion professionnelle de **Cap emploi 43**. En milieu protégé, **l'ESAT de Meymac** est l'acteur principal.



#### **CPOM ASSOCIATIF**

La mise en route du CPOM associatif signé avec l'ARS et le Département constitue l'élément marquant de l'année. Tous les établissements et services du pôle à l'exception de l'OPS Cap emploi sont concernés par ce premier contrat d'objectifs sur 5 ans.

Au niveau de l'ESAT, la contractualisation du CPOM nous a incité à engager une transformation de l'offre d'accompagnement afin d'inscrire chaque personne accueillie dans une logique de parcours individualisé : «diversifier, moduler, inclure».

Avec l'ensemble des équipes de l'ESAT, nous comptons conduire 6 actions sur les 5 ans dont l'aboutissement fera la réussite du CPOM.

Pour les Foyers et Services de milieu ouvert, le CPOM porte exclusivement sur l'évolution de l'offre d'hébergement et d'accompagnement à la vie sociale. «Transformation des agréments, offre d'hébergement diversifiée favorisant l'inclusion, projets éducatifs orientés sur l'autonomie des personnes». Les axes de développement sont fixés par le CPOM et nous conduisent à engager des projets immobiliers indispensables et structurants pour le pôle.

Le transfert de l'établissement à l'association Abbé de l'Epée s'est effectué le 1er septembre 2021. Le jeudi 26 août, un temps de convivialité a été organisée au cours duquel Président et Directeur Général ont pu dire au revoir aux personnels.

# Projets

#### **PROJETS IMMOBILIERS**

Le Pôle Handicap Adultes doit restructurer son patrimoine immobilier pour les besoins des personnes accompagnées. En lien avec le CPOM associatif, la première étape concerne les établissements d'hébergement; le projet de l'ESAT est envisagé ultérieurement.

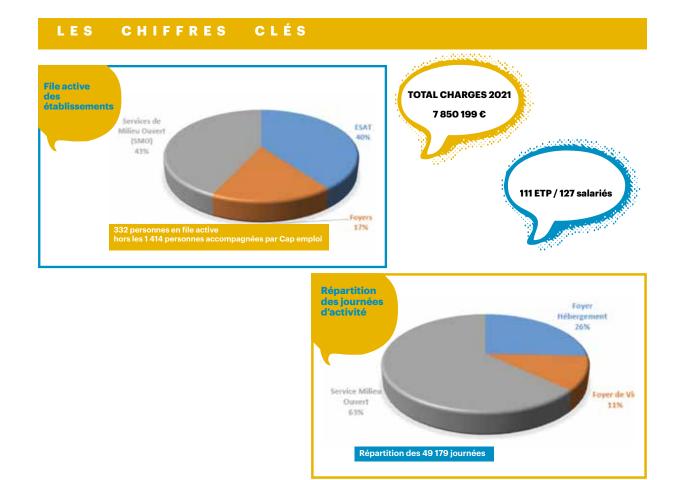
L'association privilégie une implantation en 2 sites de ces hébergements : Le Puy-en-Velay et Le Monastier-sur-Gazeille.

Sur l'année 2021, le projet de foyer du Monastier a été engagé. La municipalité a apporté son soutien au projet par la mise à disposition d'un site proche du centre bourg et le financement des travaux préalables. L'étude de faisabilité et le programme du projet ont été élaborés avec les concours d'un architecte et d'un programmiste. L'équipe éducative et l'ensemble des salariés ont participé aux réunions de travail conduites sur le second semestre 2021.

Le programme du projet de foyer de 25 places est finalisé et en phase d'estimation économique. Sur le bassin du Puy, nous projetons de regrouper sur un même site un foyer de 25 places et les services du dispositif de milieu ordinaire. L'étude de faisabilité de ce projet sera lancée au 1er semestre 2022.

Le projet du Pôle Handicap Adultes expose les objectifs stratégiques d'évolution, de progression et de développement que le Pôle veut porter dans les prochaines années, entre autres cela concerne :

- Pour l'ensemble des établissements, la finalisation des projets de service
- L'atteinte des objectifs prévus au CPOM associatif d'ici à 2025
- Pour Cap emploi, le rapprochement avec Pôle Emploi dans le cadre de la création du Lieu Unique d'Accompagnement
- La recomposition de l'offre hébergement au travers des projets immobiliers des foyers







## PHA PÔLE HANDICAP ADULTES

Directeur Adjoint: Michel JOUMARD

CAP EMPLOI 43 EST UN ORGANISME DE PLACEMENT SPÉCIALISÉ (OPS) QUI INTERVIENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ALTILIGÉRIEN.

Il appartient au réseau national des 98 organismes de placement spécialistes de la relation handicap et emploi. Ses actions s'inscrivent dans le cadre du service public de l'emploi (SPE) qui rassemble les acteurs publics et privés chargés de la mise en œuvre de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle.

Nos services s'adressent aux personnes en situation de handicap engagées dans une démarche active d'accès, de maintien ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail. Le service collabore aussi avec tous les employeurs privés et publics du territoire tant dans la co-construction d'offres d'emploi et de recrutement que dans le maintien en emploi de personnes salariées victimes d'un handicap.

Le service Cap emploi est domicilié Espace Alex Brolles au Puy-en-Velay.

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

#### **Accompagnement VERS l'emploi**

2021 a été l'année de la préparation de la mise en place opérationnelle du L.U.A. (Lieu Unique d'Accompagnement) dans le cadre du rapprochement avec Pôle emploi, avec entrée en vigueur effective dès janvier 2022. En parallèle de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, un temps important a été

consacré à la revue de portefeuille. Ce travail a consisté à évaluer les besoins des demandeurs d'emploi en situation de handicap déjà accompagnés afin de les orienter vers la modalité d'accompagnement la plus adaptée dans le cadre de la réorganisation prévue. Les Demandeurs d'emploi dont le frein majeur est le handicap ont été orientés vers la modalité « **Expert Handicap** » ce qui permettra aux conseillers Cap emploi de mobiliser les outils de compensation nécessaires au retour à l'emploi.

La constitution des équipes spécialisées «handicap» dans chaque bassin d'emploi a aussi été une étape importante du rapprochement Cap emploi/Pôle emploi. L'objectif est de favoriser la montée en compétences respective des conseillers afin d'apporter un accompagnement plus qualitatif et plus fluide aux demandeurs d'emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi Travailleurs Handicapés (BOETH).

- Deux journées d'échange ont été organisées avec les Structures d'Insertion par l'Activité Economique du département et la DDETSPP, ainsi que des visites sur site, afin de mieux connaître les activités développées par ces structures et ainsi proposer des candidatures plus pertinentes lors des recrutements.
- En novembre 2021, une journée de sensibilisation aux handicaps invisibles a été mise en place dans le cadre de la **SEEPH** (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en Situation de Handicap) sur l'Espace Alex Brolles avec des élèves de l'**ESEPAC** et de nombreux partenaires du territoire. La journée a réuni une vingtaine de participants.
- Une demi-journée de sensibilisation aux troubles Dys a aussi été proposée en lien avec le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et le CREPSE Loire, auprès de l'ensemble des partenaires du territoire. 15 partenaires ont répondu présents.

#### **Accompagnement DANS l'emploi**

Le Partenariat avec les Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST) du département a été renforcé (AIST 43, AIST 63 La Prévention Active, MSA) au travers des cellules de maintien dans l'emploi, afin de mieux accompagner les salariés en difficulté sur leur poste de travail : 210 personnes ont bénéficié de cet accompagnement. La cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle en lien avec la CARSAT et la CPAM a aussi été très active cette année.

Le niveau des signalements a retrouvé un niveau légèrement supérieur à celui de 2019 (210 contre 186 en 2019) et le renforcement de l'action conduite auprès des employeurs du secteur privé et du secteur public devrait permettre d'augmenter le nombre de ces signalements.

Les conseillers Maintien ont organisé un forum « **Maintien dans l'emploi** » destiné aux employeurs du territoire en novembre 2021. L'objectif était de montrer les nombreuses solutions de compensation du handicap sur le poste de travail. Plusieurs partenaires étaient présents, ils ont pu montrer combien les outils de compensation du handicap évoluent.

#### **Conseil en Evolution Professionnelle**

La création d'un mi-temps dédié au Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) a permis de mieux accompagner les salariés en situation de handicap qui souhaitent ou qui sont dans l'obligation d'effectuer une reconversion professionnelle.

Un partenariat fort a été mis en place avec le CIBC Haute-Loire sur cet accompagnement. 88 demandes d'accompagnement CEP ont été recensées en 2021.



#### Et de nombreux projets qui ont abouti...

2021 a aussi été l'année du développement du projet de Prévention de la Désinsertion Professionnelle auprès des salariés en difficulté sur leur poste de travail, en lien avec l'AIST 43, financé par la DREETS et l'AGEFIPH dans le cadre de la Politique Régionale Concertée. L'objectif était de sensibiliser les médecins

traitants du département à l'importance de la visite de pré-reprise pour leurs patients en arrêt de travail de longue durée. **90 médecins altiligériens ont été contactés, 46 ont été sensibilisés**. Ce projet a pris fin en septembre 2021 et s'est avéré très utile pour le territoire.

En décembre 2021 a débuté le projet intitulé « Les passerelles de l'école vers l'emploi » financé par la DREETS et l'AGEFIPH, et dont l'objectif est de mieux accompagner les jeunes en situation de handicap dans la construction de leur projet professionnel, en lien avec leurs accompagnants de parcours en IME, SESSAD, ITEP ou dispositif ULIS. Une vingtaine de structures sont concernées pour environ 25 jeunes. Ce projet est très bien accueilli car il correspond à un besoin non couvert jusque-là sur le territoire. Il se poursuivra jusqu'en novembre 2022.

Pour finir, 2021 a aussi été l'année de la réponse à l'Appel à Projet lancé par l'AGEFIPH et le FIPHFP sur la Prestation d'Analyse de Capacité en liens étroits avec la Fondation COS qui porte le Cap emploi Loire. Cette prestation est essentielle puisqu'elle apporte un éclairage médical aux demandeurs d'emploi sur leur capacité à réaliser tel ou tel projet professionnel. Cette prestation sera aussi portée en 2022 par l'ASEA et l'OPS Cap emploi sur la Loire et la Haute-Loire.







## Les foyers de Meymac

PÔLE HANDICAP ADULTES

Cheffes de service : Florence CARTAL - Odile SIROT

### OUVERTS 365 JOURS PAR AN, LES ÉTABLISSEMENTS HÉBERGENT ET ACCOMPAGNENT DES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP.

**Le foyer d'hébergement** accueille des personnes qui exercent une activité professionnelle à l'ESAT de Meymac et qui ne disposent pas de capacités suffisantes pour vivre dans un logement indépendant en milieu ordinaire. L'accueil en foyer a pour objectif de permettre aux publics de réaliser des apprentissages dans le logement, l'autonomie et la vie sociale afin d'exercer leurs capacités et leur autonomie dans leur vie d'adulte puis d'accéder à un logement.

Le foyer occupationnel, ou Foyer de Vie, accueille des personnes ayant une certaine autonomie pour leur proposer des animations et activités en fonction de leur handicap. Les publics accueillis sont autonomes dans les principaux actes de la vie quotidienne mais nécessitent des aides pour organiser leur vie quotidienne, pour leur sécurité, pour réaliser certaines tâches de la vie courante ou pour exercer leur vie sociale.



Les foyers sont situés sur la commune du Monastier-sur-Gazeille, à proximité du site principal de l'ESAT et à 3 km du centre bourg.

Le foyer d'hébergement compte 30 places en 2021 et réalise 12 660 nuitées, accueillant 40 personnes en moyenne sur l'année. Huit personnes ont quitté le foyer en 2021 dont deux accompagnées par le service de milieu ouvert.

Le foyer de vie quant à lui, compte 14 places depuis 2019 ainsi que 3 places d'accueil de jour. Le foyer réalise 5 110 nuitées en 2021 et 395 journées d'accueil ont eu lieu à l'accueil de jour.

#### Activité et CPOM associatif

Le projet d'évolution des agréments des établissements et service de Meymac initié en 2019 a été intégré au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens associatif 2021-2025 (CPOM) signé avec le Conseil Départemental et l'ARS.

Le terme du projet était fixé à 2022. En accord avec les services du Département, l'échéance a été revue en cours d'année car l'accompagnement des personnes du foyer d'hébergement vers le milieu ordinaire nécessite davantage de temps et l'augmentation du nombre de places en foyer de vie impose une réorganisation institutionnelle.

La nouvelle projection d'évolution des agréments a été transmise au Département en octobre 2021, et a pour objectif d'arriver en 2024 à 25 places en foyer d'hébergement, 19 places en foyer de vie, 3 places en accueil de jour et 44 places en service de milieu ouvert.

ACTUALITÉ

#### L'activité institutionnelle

**L'évaluation interne** a été réalisée à partir de septembre 2021 au sein des foyers, mobilisant l'ensemble des équipes. Le plan d'action défini complètera le **Programme d'Amélioration Continue de la Qualité** amorcé en 2018.

La réécriture du projet d'établissement a permis d'identifier différents axes qui vont orienter le travail des équipes éducatives : favoriser l'inclusion et la participation sociale, accompagner les apprentissages, l'accès au logement ordinaire, assurer la qualité de vie des résidents...

L'année 2021 a permis aux équipes de s'investir sur le **projet architectural du nouveau foyer de vie** (définition des besoins, travail avec un programmiste). Il en sera de même au 1<sup>er</sup> semestre 2022 pour le foyer d'hébergement.

Une démarche de prévention a été mise en place en 2021 dans le cadre du **DUERP** élaboration du diagnostic auprès de chaque unité de travail, définition du plan d'action et mise en œuvre du plan d'action (achats de matériel de bureau, éclairage des espaces extérieurs, formation sur la sécurité incendie et l'évacuation).

#### Les partenariats

Les besoins en soins ne cessant de s'accroitre au foyer de vie (400 actes pour 14 personnes en 2021), la réorientation de certains résidents vers d'autres structures plus médicalisées s'avère nécessaire. Des partenariats ont été initiés avec les Foyers d'Accueil Médicalisés et les Unités pour Personnes Handicapées Vieillissantes du territoire afin d'accompagner le parcours des résidents vers ces structures.

6 personnes du foyer sont concernées.

Une collaboration s'est également construite avec le S.A.F.A. (Service d'Accueil Familial) pour permettre aux résidents qui partent ponctuellement dans leur famille de pouvoir bénéficier temporairement d'un autre lieu d'accueil.

Les professionnels du Comité Départemental du Sport Adapté ont poursuivi leurs interventions au sein des foyers, soit 111 interventions dans l'année.

**TÉMOIGNAGES** 

#### Margaux, animatrice sportive, témoigne :

« l'activité physique et sportive est un moyen ludique de sortir de son quotidien, de maintenir ou améliorer sa santé. Elle permet l'éducation et le partage. C'est un réel plaisir de lire des émotions positives sur les visages de chacun pendant les séances. Les résidents sont contents de venir. Si certains disent que les séances sont dures, ils disent apprécier ce temps ».









#### La collaboration avec le dispositif des Services de Milieu Ordinaire (SMO) de l'ASEA 43

Les différents dispositifs de logement du foyer de Meymac (studios, villas, appartement en colocation) permettent d'évaluer les capacités des résidents dans les actes de la vie quotidienne et de définir les axes de travail pour vivre en logement indépendant.

Après la phase d'évaluation, un stage est proposé dans un appartement au Puy-en-Velay, en collaboration avec le dispostif SMO qui assure le soutien éducatif et social.

L'équipe éducative SMO propose une **évaluation à l'autonomie** des personnes sortantes du dispositif hébergement de Meymac dans le cadre de **deux logements test**. La période d'évaluation est de six mois avec une présence éducative d'une à deux fois par semaine. L'évaluation porte sur les capacités des personnes à être autonome dans la vie quotidienne, de ne pas se mettre en danger et être capable de donner une alerte en cas d'urgence.

#### TÉMOIGNAGES

Florent, 31 ans, est entré à l'ESAT et au foyer de Meymac en 2009. Parti en stage dans l'appartement d'essai du SMO en février 2021, il a quitté définitivement le foyer en juin 2021.





« être parti de Meymac m'a permis d'être mieux autonome, ça change la vie, c'est mieux. Si j'ai besoin des éducs (du SMO) je peux les appeler ou on peut se voir de temps en temps. Les éducs du foyer me manquent un peu parce que j'ai passé plusieurs années à Meymac. Des fois on dit être en dehors c'est compliqué mais finalement ça l'est pas trop. On peut faire des choses qu'on faisait pas au foyer : aller faire des courses sans les éducs, venir au travail en voiture. Je serai pas resté encore 10 ans à Meymac ».

Mathieu, 29 ans, est entré à l'ESAT et au foyer de Meymac en 2012. Parti en stage dans l'appartement d'essai du SMO en septembre 2021, il vient de quitter définitivement le foyer en février 2022.



#### Il témoigne aujourd'hui :

« je suis encore en appartement à L'hermet j'attends de trouver une petite maison avec un jardin au Monastier pour me rapprocher du travail. Je regrette pas d'être parti de Meymac même si les éducs me manquent un peu. Y'a des avantages : faire ses courses seul, aller voir ses copains, recevoir ses copains. Tout se passe bien pour moi »



#### **LES PROJETS 2022**

Les équipes éducatives restent mobilisées sur les objectifs d'évolution des agréments en lien avec le CPOM associatif : modalités d'accueil des futurs entrants au foyer de vie avec augmentation de 14 à 20 places d'ici 2025, départ de résidents du foyer vers le milieu ordinaire pour diminuer la capacité à 24 places à l'horizon 2025.

La définition du projet architectural du nouveau foyer de vie se poursuit en 2022. Un travail similaire est conduit avec les équipes pour élaborer le projet du futur foyer d'hébergement sur le bassin du Puy-en-Velay.









## Les Services de Milieu Ordinaire

#### PHA

**PÔLE HANDICAP ADULTES** 

Chef de service: Thierry MOURGUES

DISPOSITIF DES SERVICES DE MILIEU ORDINAIRE SAVS 43, SAVS Meymac (SAM), SAMSAH

CES SERVICES ORGANISÉS EN DISPOSITIF ACCOMPAGNENT DES PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES EN MILIEU ORDINAIRE DANS LE MAINTIEN OU LA RESTAURATION DE LEURS LIENS FAMILIAUX, SOCIAUX, SCOLAIRES, UNIVERSITAIRES OU PROFESSIONNELS ET FACILITENT LEUR ACCÈS À L'ENSEMBLE DES SERVICES OFFERTS PAR LA COLLECTIVITÉ.

**Le SAVS 43** (40 places) intervient sur l'agglomération du Puy-en-Velay et l'ouest du département de Haute-Loire. Le **SAM Meymac** (44 places) intervient principalement auprès des travailleurs et retraités de l'ESAT de Meymac vivant en milieu ordinaire. Le **SAMSAH** (10 places) propose des prestations de soins médicaux en plus des prestations d'un SAVS. Il intervient sur la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, la communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles et la communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal. Les services de milieu ouvert totalisent 94 places à l'année

Les locaux des services sont situés en centre-ville du Puy-en-Velay avec une antenne à Brioude.

La plupart des accompagnements se font au domicile de l'usager mais il est fréquent que les personnes demandent à venir dans nos bureaux. Les freins liés à la mobilité sont levés en raison des moyens de transport présents sur le territoire du Puy-en-Velay et ses alentours. Cette problématique liée à la mobilité est à souligner dans les territoires ruraux de nos secteurs d'intervention.

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

En 2021, les services de milieu ouvert réalisent un taux d'occupation de 149 %, dépassant les objectifs, notamment sur le SAMSAH. Au 31/12/2021, les services de milieu ouvert accompagnent 99 personnes (36 pour le SAVS, 46 pour le SAM et 17 pour le SAMSAH).

Au cours de l'année 2021 nous avons poursuivi notre objectif de rapprochement des trois services pour parvenir à la constitution d'un service unique de milieu ordinaire. Initiée en 2020 avant la crise sanitaire, nous avons repris la démarche d'écriture du projet commun aux trois services de milieu ouvert. Cela reste un objectif prioritaire pour 2022.

Nous avons aussi travaillé à une plus grande **mutualisation des moyens humains et matériels** des trois services. Ce rapprochement en un même lieu permet des échanges de pratiques professionnelles qui enrichissent la singularité et l'adaptation des accompagnements de façon à être au plus près des besoins identifiés. L'entraide entre les équipes a aussi permis d'absorber une partie des listes d'attente : **16 personnes** ont bénéficié de cette collaboration. Les SAVS ont pu bénéficier ponctuellement des compétences de l'infirmière coordinatrice du SAMSAH pour une approche plus sanitaire de certains dossiers mais aussi pour débloquer des situations sur le champ médical.

# Projets

#### Focus sur deux actions collectives

Ce travail éducatif dans le cadre d'actions collectives permet de faire vivre des expériences «positives fortes», remobiliser la personne et l'aider à prendre conscience de ses capacités et compétences.



Le projet radio est né d'une réflexion autour de la participation sociale des personnes accompagnées au SAM. Cela s'inscrivait dans une démarche d'ouverture des personnes que nous accompagnons, mais aussi pour faire évoluer positivement le regard de la société sur le handicap. Il s'agissait de faire découvrir les compétences des personnes en situation de handicap.

Ce projet a permis aux participants de se raconter, de se libérer à travers le micro pour notamment percevoir ses capacités à capter l'attention de l'autre et se sentir exister.

L'objectif était de se divertir, de développer la connaissance de soi et son estime. La création sonore a été diffusée sur FM43. Le groupe a visité les studios d'enregistrement.

« C'était bien. On a parlé de nous et après on s'est entendu à la radio. » François, travailleur à l'ESAT de Meymac, accompagné dans son logement en milieu ordinaire par les professionnels des SMO.

Le projet citoyenneté porté par une éducatrice stagiaire a été proposé après le constat de la difficulté de l'exercice du droit de vote. 2022 étant une année d'élections, il nous a semblé important d'aider les personnes accompagnées à être sensibilisées et encouragées dans l'exercice de leur droit de vote. Le petit groupe ainsi constitué a échangé sur l'actualité. Le débat a fait émergé la différence des positions de chacun. Il a permis d'explorer le vocabulaire parfois mal maîtriser et le fonctionnement de la République. Cela s'est concrétisé par la rencontre avec un Maire et une Parlementaire.

#### Renforcement des partenariats sur le champ sanitaire

Le dispositif SMO s'est inscrit dans une **démarche d'Education Thérapeutique** du Patient (EPT) en lien avec le Centre Hospitalier d'Emile Roux. L'équipe SAMSAH a suivi le programme de formation EPT avec des personnels hospitaliers dans l'objectif de créer un programme d'accompagnement des personnes post AVC/AIT.

Par cette collaboration, nous sommes engagés dans un partenariat fort avec le Centre Hospitalier Emile Roux que cela soit avec le centre de ré-éducation fonctionnelle ou le service de neurologie.

Nous avons aussi participé à la **création de la filière AVC** en Haute Loire sur initiative de l'ARS 43 et du service neurologie du Centre Hospitalier Emile Roux.

Nous soulignons la **volonté partagée de rapprochement** entre le secteur sanitaire et le médico-social jusque-là relativement cloisonné. Le souhait de l'ASEA 43 d'inscrire l'intervention du SAMSAH dans les réseaux comme RESACCEL, UNAFTC ou le projet de filière post AVC a permis de développer les relations entre le sanitaire et le médico-social.



### **ESAT de MEYMAC**

#### PHA

**PÔLE HANDICAP ADULTES** 

Directeur Adjoint : Laurent ROUVRAY

L'ESAT OFFRE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP LA POSSIBILITÉ D'EXERCER UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE TOUT EN BÉNÉFICIANT D'UN SOUTIEN MÉDICO-SOCIAL ET ÉDUCATIF DANS UN MILIEU PROTÉGÉ. DANS LE RESPECT DE LEUR PROJET PERSONNEL, NOUS PROPOSONS AUX PERSONNES ACCUEILLIES UNE DIVERSITÉ DE TRAVAUX BASÉS SUR DE VÉRITABLES MÉTIERS.

L'établissement compte 5 sites sur un périmètre géographique allant du Monastier-sur-Gazeille au bassin du Puy-en-Velay.

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021 L'ESAT est agréé pour 112 ETP et a accompagné 129 personnes en 2021.

En janvier 2021, Monsieur Laurent ROUVRAY, a été recruté en tant que Directeur Adjoint de l'ESAT. Avec les équipes, il a dû répondre à des exigences organisationnelles et structurelles dans les unités de production pour ensuite poursuivre l'accompagnement des travailleurs dans le développement de leurs compétences au travers de référentiels métiers.

Au niveau économique, nous estimons que nous avons retrouvé une activité pratiquement normale et nettement moins impactée par la crise sanitaire qu'en 2020. La mise en place de nouvelles activités nous a permis d'éviter le «chômage technique» récurrent les années précédentes dans les ateliers. Un arrêt d'activité est souvent mal vécu par les travailleurs, aussi nous nous sommes attachés, avec réussite, à renforcer les activités.





Activités de conditionnement et de sous-traitance : retour d'une belle activité sur les ateliers de sous-traitance. La prospection des clients nous a permis de développer de l'activité avec de nouveaux produits chez ING, PAGES et CELNAT. L'objectif d'éviter les arrêts d'activités difficilement supportés est globalement atteint.

Pole Bois – fabrication de palettes : malgré les difficultés d'approvisionnement en matière première, l'activité est satisfaisante notamment par l'apport de deux nouveaux clients et le renforcement du partenariat avec la société Fabemi. Le pôle bois s'est doté de deux nouveaux équipements (banc de tronçonnage et machine de marquage à chaud) permettant aux travailleurs d'apprendre et réaliser de nouvelles opérations pour la fabrication de palettes.

**Entretien des locaux et blanchisserie :** L'activité d'entretien de locaux a connu un véritable développement sur 2021 avec des projets porteurs : la création d'une équipe de travailleurs autonomes, le choix de solutions de nettoyage et de désinfection innovantes et plus respectueuses de l'environnement (l'eau ozonée), la modernisation des équipements concourant à la montée en compétences des travailleurs.

**Espaces verts :** en début d'année, la réorganisation de l'activité conférant plus de responsabilités aux encadrants dans la relation avec les clients et la gestion des chantiers a donné une belle dynamique aux équipes. Conjuguée à la nouvelle tarification, cette année est une réussite tant dans l'accompagnement des travailleurs que dans le développement de l'activité.

Boulangerie : sur le dernier trimestre, la stabilisation de l'équipe d'encadrement et de production nous a permis de trouver une certaine sérénité favorable à l'accompagnement des travailleurs et la régularité des productions.











L'objectif principal était de renforcer l'accompagnement éducatif des travailleurs au travers d'une logique de montée en compétences et de développement de parcours professionnels : suivi renforcé des projets personnalisés, implication des travailleurs dans la vie de l'ESAT, prise en compte des possibilités de chacun, travail sur les hypothèses métier, reconnaissance des acquis de l'expérience, plan de développement des compétences pour les travailleurs, etc...

Ce travail a démarré par la réorganisation de l'équipe éducative de l'ESAT : trois Educateurs Techniques Spécialisés ont été repositionnés en qualité de Moniteurs Principaux d'Atelier et repérés, pour partie, dans la coordination des projets personnalisés en lien avec les encadrants d'atelier. Ils apportent soutien auprès des moniteurs d'atelier dans l'élaboration des projets et un suivi de recherche d'entreprises pour des stages ou des mises à disposition.

#### Création d'un Pôle transport

Nouvelle activité proposée aux travailleurs de l'ESAT en lien avec le travail sur la mobilité engagé depuis 3 ans (possibilité offerte aux personnes de préparer un permis de voiture ou permis «voiturette»). Des travailleurs de l'ESAT assurent aujourd'hui le transport d'autres travailleurs entre le bassin du Puy-en-Velay et le Monastier-sur-Gazeille. Ils assurent aussi des livraisons pour le compte de la cuisine du Foyer d'hébergement.

Avec l'ensemble des équipes et des travailleurs, plusieurs projets et actions ont ainsi été conduits dans l'année.

Rénovation des façades de l'ESAT mettant en valeur les différentes activités. Les travailleurs de l'ESAT ont été associé au projet de rafraichissement des façades des ateliers tant sur le choix des décors que la mise en peinture. Ce projet s'est poursuivi par la rénovation de la salle de pause et l'espace détente des usagers toujours selon les choix des usagers.

Formations et Reconnaissances des Acquis de l'Expérience des Travailleurs. 27 travailleurs ont bénéficié de formations en lien avec leur projet professionnel et 8 autres travailleurs se sont engagés dans un parcours de reconnaissance des acquis de l'expérience.

- Rafraichissement de plusieurs espaces de travail
- Rénovation de l'espace d'accueil de la blanchisserie,
- Modernisation de la Boulangerie de la Vieille Ville offrant un point de vente plus attractif,
- Création d'un nouveau local pour l'activité d'entretien des locaux avec un accès adapté au chargement des véhicules pour partir en prestation extérieure,
- Déménagement de l'atelier Multi-travaux dans un espace spacieux à proximité des autres activités de conditionnement et de sous-traitance, cette organisation permet aux travailleurs de changer plus facilement d'activité.

Point d'orgue de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap : le DUODAY (immersion/découverte en entreprise). Six d'entre eux ont manifesté le souhait de participer à cette journée le 18 novembre 2021. L'accueil en entreprise a été réalisé par un professionnel repéré, parrain d'un jour.

TÉMOIGNAGES



- « c'était trop bien ; je suis monté dans une grue de 37 Tonnes et dans un camion grue ; je veux le refaire ». David / Atelier Pôle Bois chez Haute-Loire Manutention
- « J'ai été très bien reçue ; j'ai promené les chiens ; j'ai vu les soins et les repas. Peut-être que je le referais l'année prochaine mais pas au même endroit ».

Mathilde / Activité Entretien des locaux à la SPA de Polignac.

« C'était bien mais même avec le permis poids lourd je n'ai pas pu conduire les camions remorques qui récupèrent les bennes à déchets. C'est dommage! J'aimerais bien y faire un vrai stage ».

Emile / Livreur production site de Meymac chez VACHER

- « les gens étaient sympas ; j'ai nettoyé 2 autocars à l'intérieur et à l'extérieur. C'était fatigant. Je le referai pas ». Guillaume / Sous-traitance et Entretien des locaux chez l'autocariste SCHMITT
- « C'était trop bien ; je savais déjà faire ; et on m'a félicité pour la palettisation. Je voudrai bien y retourner plus souvent. Florent / Atelier conditionnement produits biologiques chez PAGES

« la journée s'est bien passée ; j'ai repassé et j'ai travaillé sur la calandreuse. J'ai aussi scanné les colis pour les clients parce que c'est un point relais ».

Sandra / Blanchisserie Au Bateau Lavoir au PRESSING 3S



Page 32 | Rapport d'activité 2021





## INTRODUCTION

#### PPE

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

Directrice: Delphine CHACORNAC

LES STRUCTURES DU PÔLE INTÈGRENT UNE LARGE PALETTE DES MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENFANCE PORTÉE MAJORITAIREMENT PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-LOIRE. LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DU PÔLE EXERCENT LEUR ACTIVITÉ AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE), ET NOTAMMENT DES ARTICLES 375 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL. LES JEUNES ACCUEILLIS SONT CONFIÉS PAR LE SERVICE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE OU LE JUGE DES ENFANTS. ILS PEUVENT ÉGALEMENT NOUS ÊTRE CONFIÉS PAR LES SERVICES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE.



Cette année 2021, dans la suite de 2020, peut s'apparenter à un dispositif opérationnel avec une culture des professionnels de l'urgence, tels que les pompiers ou le Samu, reposant d'une part sur l'acceptation de l'incertitude à venir et sur la nécessité d'être en permanence dans une posture d'urgence, impliquant réactivité et vitesse d'exécution. Si l'urgence a toujours existée en matière de protection de l'enfance, la fréquence et ses conséquences potentiellement néfastes ont augmenté sur cette année 2021.

La crise a eu comme effet une perte et une dérégulation des habitudes et de leurs mécanismes. Cependant, l'ensemble des salariés du pôle ont géré cette crise d'une manière remarquable, ils ont adopté une posture nouvelle en répondant « autrement » dans l'accueil des enfants et dans le suivi des familles et ont répondu présents pour pallier l'absence de collègues en arrêt ou des fermetures de classe.

Le Pôle Protection de l'Enfance a répondu présent dans une réelle recherche de solutions personnalisées et innovantes au regard de la problématique de chaque mineur accueilli.

Le Pôle Protection de l'Enfance de l'ASEA regroupe 6 établissements et services et il est structuré autour de 3 ensembles.

- L'Hébergement et Accompagnement Educatif pour 64 enfants et adolescents au sein de La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) les Gouspins Rochenégly. Elle est composée de 7 petites unités de vie diffuses, situées dans l'agglomération du Puy-en-Velay et pouvant accueillir 9 à 11 enfants répartis par tranches d'âges (3-9 ans, 9-13 ans, 13-16 ans, 16-18 ans). Sur l'année 2021 nous avons accueilli 97 enfants ou adolescents.
- Les Services d'Assistance Educatives comprenant l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) et le Service d'Investigation Educative (SIE). L'action éducative en milieu ouvert (AEMO) pour lequel nous sommes habilités pour exercer 456 mesures. En 2021, 621 enfants ont été suivis. Le service de Mesures Judiciaires d'Investigation Educatives est financé par la protection judiciaire de la jeunesse et nous sommes habilités pour 88 dossiers représentants 150 enfants ou adolescents. 116 enfants ont bénéficié de cette mesure sur 2021. Ainsi représente en 2021 une intervention auprès de 737 enfants et leurs familles sur l'ensemble du département de la Haute-Loire, répartie en 3 secteurs géographiques avec 2 types de mesures exercées par l'ensemble des professionnels du service.

Les services d'accompagnement spécifiques enfin regroupent le Dispositif Educatif de Formation Individualisé (DEFI ex SAJ), le Service d'Accueil Externalisé (SAE) et le Dispositif d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés (DAMIE).

Le DEFI accueille à la journée 20 adolescents et adolescentes en décrochage scolaire répartis sur 5 ateliers et 1 classe spécialisée. **37 adolescents ont été accompagnés par ce service en 2021.** 

Le Service d'Accueil Externalisé (SAE) accompagne 42 enfants dans le cadre de placements à domicile depuis 2014 mais autorisé chaque année pour 27 enfants. **77 enfants et adolescents ont été placés à domicile en 2021**.

Le Dispositif d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés (DAMIE) a une convention sur 2021 avec le Département pour accueillir **85 MNA**. Du fait qu'il n'y ait pas eu de sorties dans le cadre de l'état d'urgence, **111 mineurs non accompagnés ont été suivis sur 2021.** 

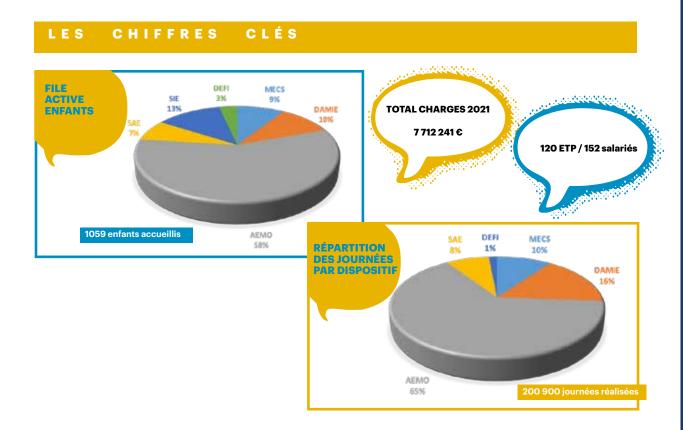
Sur cette année 2021, **1059 enfants et adolescents** ont été accompagnés par les services ou établissements du Pôle Protection de l'Enfance.



Au niveau national, ce contexte a abouti à un texte de loi paru en début 2022 qui complète la « stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance » pour 2020-2022. Il se veut porteur d'une vision qui « part de l'enfant, de ses besoins fondamentaux » selon les mots d'Adrien Taquet, alors secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles. L'objectif affiché de ce texte et de ses 42 articles est d'assurer « un socle commun de droits pour tous les enfants », soutenir les professionnels et « construire une nouvelle étape dans la politique publique de la protection de l'enfance en veillant au partage des compétences ».

Cette loi réformant la protection de l'enfance donne également des perspectives nouvelles. En cela, nous avons proposé au Département en ce début d'année 2022 de nouvelles modalités d'accompagnement en milieu ouvert avec du renfort pour certaines mesures et ainsi éviter le placement et s'adapter au mieux aux besoins. De la même manière nous accueillons de plus en plus de jeunes majeurs en accord avec l'Aide Sociale à l'Enfance afin d'éviter des « sorties sèches » du dispositif de la protection de l'enfance et nous avons renforcé l'accueil de ces jeunes avec un projet spécifique expérimental pour que ces accompagnements soient une réussite.

Nous serons force de proposition pour le futur schéma Départemental de la protection de l'enfance qui doit être réalisé sur 2022 avec la Direction Enfance Famille du département et l'ensemble des partenaires œuvrant dans la protection de l'enfance.









## PPE

**PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE** 

Chefs de service : Anne Carol NOËL Magali OLLIER Mathieu GLAUMOT

L'ANNÉE 2021 AURA ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE ACTIVITÉ EXCEPTIONNELLE AVEC 19 880 JOURNÉES RÉALISÉES POUR 18 816 JOURNÉES PRÉVUES. NOUS SOMMES EN EFFET DE PLUS EN PLUS SOLLICITÉS POUR DES ACCUEILS ET LE DISPOSITIF D'ACCUEIL EST SATURÉ SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

La Maison d'Enfants du Pôle Protection de l'Enfance propose aux mineurs confiés un dispositif d'hébergement « éclaté ». Elle est habilitée à recevoir 64 enfants et adolescents de 3 à 21 ans sur sept groupes et fonctionne de manière ininterrompue 365 jours par an. Les admissions se font tout au long de l'année. Cela représente 97 enfants accueillis tout au long de l'année avec 29 entrées et 19 sorties.

Les sept structures sont mixtes et construites sur un modèle familial. Elles se situent sur le territoire du Velay en allant de Taulhac à Espaly, en passant par Mons.

**Les Mauves** accompagnent les plus petits (3-8 ans), **les Prés et Taulhac** accueillent les pré-adolescents (9-13 ans), **le Bellevue et le Bertrand** proposent un hébergement collectif pour les adolescents (14-17ans), et enfin **le Foch et le Petit Vienne** proposent d'accompagner les plus grands vers l'autonomie et la fin du placement (16-18 ans).

L'unité du Petit Vienne propose des modalités d'accueil pour les jeunes majeurs. Partant du constat du nombre croissant de mesures jeunes majeurs, nous avons travaillé sur cette fin d'année 2021 sur un projet spécifique à leur accompagnement en accord avec l'Aide Sociale à l'Enfance.

TÉMOIGN AGES



Témoignage de Magali, éducatrice spécialisée sur l'unité de vie Les Près qui accueille 9 pré-adolescents.

«Lorsque nous l'interpellons quant à l'impact qu'a eu la pandémie de COVID cette année sur l'accompagnement auprès des enfants au Près, Magali revient d'emblée et spontanément sur le premier confinement, l'année précédente. Elle en a des souvenirs très anxiogènes et raconte avec émotion comment chacun a dû faire face, enfants et adultes, avec ses propres ressentis, à cette situation particulière.

Les vagues suivantes qui ont déferlé sur le pays et en particulier la Haute-Loire aux vacances de Toussaint ont touché particulièrement le groupe des pré-ados. Contaminations, cas contacts, confinement, masques obligatoires sur le groupe, écoles fermées, devoirs en ligne ...

ont engendré une grosse organisation de la part de l'équipe et quelques tensions. Pour autant, Magali évoque une année 2021 plus sereine : Le vaccin, les tests, les retours au domicile familial, les prêts d'ordinateurs et puis, une équipe plus aguerrie, « costaud », solidaire, un effectif au complet, des remplaçants pour alléger le nombre d'heures supplémentaires, un protocole institutionnel clarifié... autant d'éléments qui ont rassuré et fait baisser le niveau d'inquiétude. L'accompagnement des enfants au quotidien a été d'une grande qualité malgré une période encore compliquée».

### DES PROJETS RÉALISÉS MALGRÉ TOUT



### **Camp fratrie**

De par les lois régissant la Protection de l'enfance, nous accueillons beaucoup de fratrie au sein de la MECS. Dans la répartition des enfants par tranche d'âge dans les unités de vie de la MECS, la plupart des fratries sont non-cohabitantes. Nous venons donc accompagner, travailler, observer et évaluer le lien fratrie au travers des temps de week-end et par l'organisation d'un camp fratrie sur une durée de 4 à 5 jours chaque été.

Un travail éducatif sur la fratrie est important, pour maintenir des liens déjà solides ou améliorer des relations tendues ; et la fratrie peut-être un outil de travail. Les relations entre frères et sœurs n'apparaissent pas toujours évidentes mais la phase de rivalité fait partie intégrante de la construction fraternelle et identitaire. L'accompagnement de la fratrie passe par le travail sur la relation fraternelle, le maintien du lien, notamment en créant des temps de vie commune.

Le camp fratrie notamment dans la mise en place d'activités diverses permet, le partage de temps et de souvenirs communs, les interactions, l'affection, la jalousie, la rivalité, la place de chacun, d'observer la cohésion, l'aide, le soutien et la solidarité qui sont des valeurs importantes pour les fratries.

TÉMOIGN AGES

### Week-end au stade de France:

20 et 21 novembre 2021 : Un week-end inoubliable pour les enfants et leurs éducateurs

Dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant, à l'initiative de la CNAPE, la protection de l'enfance a été mise à l'honneur.

12 jeunes du pôle protection de l'enfance issus de la MECS et du milieu ouvert (AEMO et SAE) ont participé à cet évènement exceptionnel rythmé par deux temps forts ...

Un tournoi amical de foot au stade de France et L'invitation au match de rugby France / Nouvelle Zélande.

... ponctués d'actions de sensibilisation.

Joie, bonne humeur, souvenirs inoubliables...pelouse mythique et rencontres de « pro »



#### Des rencontres « au sommet »



Avec Adrien TAQUET, secrétaire d'état en charge de l'Enfance et des Familles

Et Mohamed BOUHAFSI, ambassadeur de la CNAPE et journaliste sportif, <sup>France</sup> Télévision



### Et pour terminer, quelques mots sur l'activité de la MECS

A l'instar des dernières années, l'activité 2021 a été soutenue. Le nombre de journée réalisées demeure à un niveau élevé et une partie non négligeable des enfants/adolescents accueillis sont présents de façon permanente. L'absence de droits de visite et d'hébergements pour ces enfants/adolescents ou de solution familiale pour des accueils temporaires semble devenir une tendance de fond et vient fragiliser un encadrement moins fourni sur les temps de week-end et de vacances. L'évolution d'un public confronté à des situations familiales de plus en plus dégradées couplée à l'évolution des politiques publiques qui invitent à personnaliser les accompagnements (visites à domicile, entretiens éducatifs, accompagnements spécifiques aux soins, à la scolarité, aux loisirs...), génère un accroissement du travail demandé aux équipes éducatives, à moyen constant. Le surcroit d'activité se compense bien souvent par la souplesse de l'organisation et la disponibilité des équipes éducatives toujours prompts à s'adapter.



# PPE PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

Directeur Adjoint : Raphaël CHAPUIS

### **UN SERVICE EN MOUVEMENT**

L'année 2021 sera pour le service DEFI, une année qui compte. Après une période difficile en lien avec un déficit d'attractivité, accentuée par la pandémie, l'ensemble de l'équipe éducative s'est remobilisée pour revoir en profondeur le projet de service. Depuis la rentrée de septembre 2020 le DEFI propose d'accompagner les adolescents confiés à travers une logique de parcours. Il s'agit pour eux de découvrir le monde professionnel à travers deux axes : L'axe pédagogique composé des deux classes, du temps éducation physique et l'axe technique composé des 5 ateliers.

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021 En septembre 2021, le service s'est dotée d'un atelier supplémentaire HAS (Hygiène Alimentation Service). Cette ouverture a permis de recruter Anne-Sophie PEREZ avec entre autres objectifs d'étoffer notre proposition éducative en direction des adolescentes.



L'année a aussi été marquée par l'ouverture « test » en décembre du restaurant pédagogique ouvert aux salariés du PPE. Ce projet est porté par les ateliers cuisine et HAS. Il a aussi mobilisé l'atelier MBC/Vert pour la réalisation des meubles et bien sûr l'unité d'enseignement pour les sets de table et power point.

### DES PARTENARIATS AU SERVICE DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Tout au long de l'année, l'unité d'enseignement fait vivre un partenariat avec **l'Association Addiction France** pour des interventions régulières sur la question des addictions et le développement des Compétences Psycho-Sociales par le dialogue et les jeux. **public concerné**: les 15 adolescents du service.

Depuis le mois avril, une convention action solidaire / jeunes bénévoles passée avec Emmaüs pour des activités de tri, le site de Taulhac recevant 1,5 tonnes de d'objets par jour. public concerné: les 4 à 6 jeunes du groupe pédagogique du mardi (entre avril et juin) puis du lundi après-midi depuis octobre 2021.

L'unité d'enseignement a proposé bon nombre de projet. En mai dernier, de la nécessité d'aborder la question des relations filles/garçons, quand on est adolescent a découlé notre participation à une exposition «Super égaux» organisée par le CIDFF (Centre d'informations sur les droits des femmes et des familles).

public concerné: 8 jeunes + les encadrants du groupe pédagogique



En novembre suite à la participation du service à l'exposition est né, au DEFI, notre projet

**«l'arbre écarlate».** Ce temps fort animé par 2 membres du CIDFF, le 25 novembre - Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

**public concerné :** tout DEFI + les salariés du PPE.

Au cours du dernier trimestre, les professionnels de l'UE ont construit un projet de la mobilité des jeunes en 2 roues. Premier pas vers l'autonomie, le DEFI a organisé une journée sécurité routière animée par le service préfectoral de la sécurité routière en la personne de Frédéric GUILHOT, le « monsieur moto du département ». Cette journée était aussi rythmée par l'intervention de l'association Vivre et conduire, association de familles de décédés ou d'accidentés de la route. Cette journée nous a ouvert les portes du Crash test organisé à Brioude par le SESR de la Préfecture public concerné : les 15 adolescents présents au service



Ce projet a débouché sur l'acquisition de 5 trottinettes électriques dont 1 offerte par la MAIF pour appréhender une mobilité qui se diversifie.

Le sport reste aussi au cœur du projet de service. L'activité tennis est l'activité phare de 2021, puisque nous avons réussi à tisser plusieurs partenariats avec des clubs du bassin Ponot. Les lundis en plus de pouvoir utiliser les cours couverts de Massot, nous bénéficions de l'apport technique du moniteur du club. L'activité se poursuit le mercredi à Chadrac et le jeudi ou le club du Puy nous a offert un deuxième créneau.

### Plusieurs sorties ski à la journée ont pu être organisées au Lioran et à Super Besse.

Côté sport collectif, les mercredi après-midi nous retrouvons régulièrement un groupe de jeune du PHE sur le City stade de Chaspuzac avec en point d'orgue le tournoi en salle au gymnase de Chadrac qui a réuni 4 équipes : les éducateurs du Défi, des Cévennes, les jeunes du **DEFI** et ceux de **l'IME**.

Cette activité permet à nos jeunes de se poser un peu, se concentrer, de progresser assez rapidement en adresse et a permis à certains de gagner en confiance en soi.

Plusieurs sorties ski à la journée ont été programmées (2 sorties au Lioran et 2 à Super Besse), et certains ont réellement progressé au fur et à mesure des séances d'initiation.

### **Des Chantier éducatifs**

Au printemps, trois ateliers ont réuni leur force pour conduire un projet de débilitation d'un vieux lavoir à Saugues.

public concerné: 8 jeunes + les 3 encadrants des ateliers.

**En octobre,** pendant les vacances de Toussaints, 4 adolescents de l'atelier mécanique et multiservices ont débuté la rénovation de l'appartement CSE du Cap d'Agde. Ce projet doit poursuivre et s'achever au vacances de pâques 2022.

public concerné: 4 jeunes + 2 éducateurs technique





# DAMIE PPE PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

Chefs de service : Lucie BADIOU - Loïc BOUQUET

CETTE ANNÉE ENCORE, LE DAMIE N'A PAS ÉTÉ ÉPARGNÉ PAR LA CRISE SANITAIRE ET A DÛ S'ADAPTER POUR CONTINUER DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES JEUNES.



En effet, en raison de l'état d'urgence sanitaire, les directives gouvernementales ont imposé au Département de sécuriser le parcours des jeunes sortant de l'ASE.

De fait, le **DAMIE** a proposé au Département de poursuivre l'accompagnement des jeunes majeurs. Ainsi, durant l'année 2021, aucun **MNA** n'est sorti du dispositif à sa majorité, portant notre taux d'occupation à **110%**. En moyenne, 90 jeunes ont été accompagnés quotidiennement par les équipes, avec un pic à 99 pendant deux mois

La gestion de cette forte hausse d'activité a aussi nécessité une adaptation des professionnels, qui ont su innover et rester impliqués pour répondre à ces nouvelles missions. Les professionnels ont dû soutenir les jeunes dans une étape clé de leur projet de vie, faisant naitre de nouvelles problématiques : gestion de l'attente d'un titre de séjour, difficultés d'un relais avec le service social de secteur.

Malgré une forte mobilisation des équipes autour de la fin d'accompagnement des MNA, nous sommes restés attentifs à la qualité de l'accueil des jeunes au sein des structures collectives. La maison d'Yssingeaux a ainsi été déménagée dans un lieu plus adapté et confortable pour les jeunes. Des travaux de rafraichissement et de réagencement des studios de la maison de Mons offrent aujourd'hui de meilleures conditions d'hébergement.

Pour conclure, il est important de souligner encore une fois, l'engagement des équipes, qui ont su s'adapter et innover afin de traverser cette période compliquée sans perdre de vue les besoins des jeunes.

Toutefois, remise en question et adaptabilité sont les maitres mots de l'accompagnement des mineurs non accompagnés, au vue des perpétuels changements qui imposent de redéfinir constamment notre intervention.

L'année 2022, ne dérogera sans doute pas à la règle et amènera le DAMIE à se réinventer.

### TÉMOIGN AGES



### Paroles de jeunes MNA:

### C'est quoi pour toi le DAMIE?



heureux aujourd'hui. » Brahima

et m'a donné le courage de vivre et de croire en moi ». Ladji

**Englisart** 

bien ». Falikou



#### Peux-tu me raconter un souvenir au DAMIE?

- obtenir mes papiers. » Bakaye
- Sidi
- vie en France. Merci pour l'accompagnement ». Ladji
- **Englisart**
- jeux français et africains et c'était magnifique ». Falikou











# PPE PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

Cheffe de service : Christine GELLET



Au niveau du personnel un peu de mouvance due à 3 naissances.

Un éducateur a terminé sa formation de médiateur familial.

Une éducatrice est dans la démarche d'une VAE d'éducatrice jeunes enfants.

Les locaux ont été embellis avec la rénovation de la cuisine utilisée par les éducateurs pour leur prise de repas et les ateliers faits avec les enfants. La réfection des sols été faite aussi ce qui donne plus de convivialité à la maison.

La pandémie toujours présente en début d'année a limité les activités de groupe et a pu perturber les VAD.

### Heureusement, en 2<sup>nd</sup> partie d'année nous avons pu organiser :

- Un atelier « patouille » pour 5 enfants de 3 à 6 ans. L'objectif étant la découverte d'activités nouvelles, le partage entre enfants et de l'observation du comportement. Il s'est déroulé de février à fin juin.
- Camp d'été en Ardèche: 1ère partie avec les petits et 2ème partie avec les pré-adolescents dans un camping.
- Atelier: prendre soin de soi avec 4 adolescents encadré par 2 éducatrices sur le groupe du Bertrand qui nous a offert l'hospitalité sur les vacances de Toussaint deux jours dont une nuit.
- Mini séjour aux Estables pour 3 petits de 4, 5 et 6 ans, encadré par une éducatrice et une stagiaire.

Nous notons l'arrivée d'enfants de plus en plus jeunes et très carencés. L'augmentation des difficultés au sein de la cellule familiale nous demandent de travailler avec les groupes de l'internat et des gîtes d'enfants pour permettre des temps de relais aux enfants et à leur famille.

### Yousra K.

### TÉMOIGNAGES

« Je suis arrivée sur le PPE le 13 novembre 2015 alors âgée de 14 ans. J'étais perdue, angoissée et triste, c'est difficile pour moi d'exprimer tout ça tellement ça m'émeut.

Je n'ai pas les mots, vous avez été là comme si vous étiez ma propre famille. J'ai eu comme vous dîtes un parcours « transversal ». D'abord le DAMIE ensuite Taulhac, le Foch et le SAE.

J'aitoujourstrouvédusoutien, duconseil, delabienveillanceauprès des adultes que j'ai rencontrés

C'est grâce à vous que je suis la jeune femme épanouie au niveau professionnel et personnel que je suis devenue ».





# AEMO/MJIE PPE PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

Cheffe de service : Wanda ROYEZ

CETTE ANNÉE 2021 A VU ÉMERGER UNE NOUVELLE ACTION COLLECTIVE QUI A CONDUIT À MOBILISER L'INTÉGRALITÉ DU SERVICE D' A.E.M.O.

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

En effet, en plus de nombreuses autres actions collectives faites durant l'année (telles que le camp du Festival Celte organisé sur 3 jours, puis plusieurs autres sorties sur la journée organisée dans l'intérêt des enfants et toujours dans un but éducatif) le service s'est mobilisé sur unejournée au service en créant les AEMO' Lympiade.

Cette action collective avait pour but sur une journée d'offrir aux mineurs suivis par le service d' A.E.M.O. un moment d'échange et de partage autour de jeux extérieurs durant l'été (en aout).

En priorité étaient privilégiés les enfants n'ayant eu aucune possibilité de départ en vacances, aucune mobilité.

Sur cette journée l'ensemble de l'équipe présente était mobilisée ce qui représentait environ une quinzaine de travailleurs sociaux et une quarantaine d'enfants de tout le département.

La journée fut organisée autour de jeux extérieurs avec 10 équipes guidées chacune par un travailleur social qui tourne sur une dizaine d'activités (tir à l'arc, tir à la corde, parcours ballon, courses en sac, molky,...). Le but de cette journée était d'offrir un moment convivial et joyeux aux enfants. Au niveau professionnel, c'était de rencontrer les enfants autrement, de les observer sur des temps de loisir, évaluer leur socialisation.

Le repas fut organisé autour d'un piquenique apporté par les enfants, puis un gouter fut offert par le service ainsi qu'une récompense pour chaque enfant (le but premier n'étant pas le compétition...).

Ce fut un énorme travail de logistique et d'organisation (transports, achats, préparation des stands d'activités,...) pour l'ensemble de l'équipe mais le rendu et les retombées de cette journée a été largement profitable. L'idée émergée par les travailleurs sociaux était excellente et chacun est revenu enchanté de cette journée aussi bien les enfants que les adultes.









### Action à reconduire et à soutenir pour l'année prochaine.

Le service souhaite s'inscrire dans une dynamique de projet et réfléchir à de nouvelles modalités d'interventions plus soutenantes et plus aidantes auprès des familles. Nous nous mettrons en réflexion autour du projet Plat'forme afin de penser et de repenser nos accompagnements en questionnant nos forces et nos faiblesses actuelles. Ce projet aura pour but de réfléchir sur nos pratiques professionnelles afin d'optimiser nos prises en charge et d'offrir un meilleur soutien aux enfants et aux familles que nous accompagnons.

TÉMOIGN AGES

### Enzo, 10 ans

« J'ai bien aimé les AEM'Olympiades surtout les activités : le tir à l'arc, le Molky, le jeu de ballon.

J'étais dans l'équipe des bleus, j'ai un peu de mal avec les autres mais j'ai quand même passé une bonne journée avec les autres enfants. Je veux revenir cette année »





ntervenantes Sociales en Commissariat et Gendarmerie

4 rue de la Passerelle 43000 LE PUY-EN-VELAY 04 71 09 27 25





### INTRODUCTION

### PPI

**PÔLE PRÉCARITÉ INSERTION** 

Directeur: Sylvain BRUNETTI

LE PÔLE PRÉCARITÉ INSERTION A POUR MISSION PRINCIPALE D'ACCUEILLIR TOUTE PERSONNE OU FAMILLE QUI ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À TROUVER SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ POUR CONSTRUIRE AVEC ELLE DES SOLUTIONS DE LOGEMENT, UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET SANITAIRE ADAPTÉ, AFIN QU'ELLE PRÉSERVE SA DIGNITÉ ET ACCÈDE À UNE CITOYENNETÉ ENTIÈRE.

LE PÔLE PRÉCARITÉ INSERTION SE COMPOSE DE TROIS SERVICES DISTINCTS MAIS ÉTROITEMENT LIÉS DE PAR LEURS MISSIONS ET LES PUBLICS QU'ILS ACCOMPAGNENT.

Le service SAO-SIAO/115-EPIH a pour mission d'accueillir, d'informer et d'évaluer les demandes de personnes en situation de précarité, afin de les conseiller et de les orienter pour apporter la meilleure réponse à leurs besoins et difficultés.

Le service Jean Solvain est une structure d'hébergement collectif qui a pour mission de répondre à l'urgence de personnes se trouvant sans domicile, en les accueillant, en les mettant à l'abri et en sécurité tout en répondant à leurs besoins fondamentaux.

Le service Hébergement-Insertion a pour mission de proposer un accompagnement global et un hébergement temporaire, dans des logements individuels, pour permettre à des personnes en difficulté et sans logement de trouver une solution de logement durable leur permettant de s'insérer socialement.

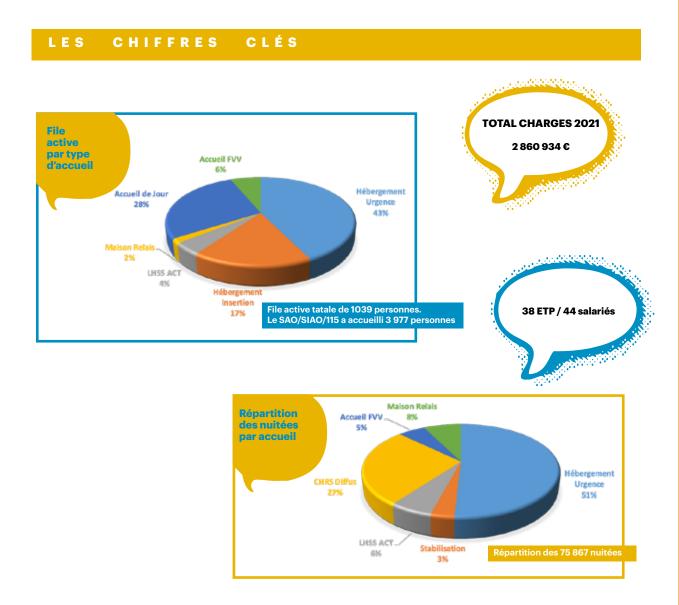


L'année 2021 a été marquée par des départs de professionnels historiques au sein du Pôle Précarité Insertion. Monsieur Patrick HABOUZIT après avoir occupé une vingtaine d'année le poste de directeur a fait valoir ses droits à la retraite, Monsieur Philippe LHORT après avoir dirigé de nombreuses années l'établissement Jean SOLVAIN et Mme Marie-Josée GRAND qui a exercé les fonctions de comptable ont quitté le Pôle Précarité Insertion. Nous les remercions vivement pour leur investissement, leur professionnalisme et leur fidélité à l'association et nous leur souhaitons de vivre pleinement cette nouvelle vie.

ACTUALITÉ

Cette année, nous avons mené un travail important de restructuration pour améliorer la gestion administrative et financière du Pôle, afin d'une part, de fluidifier la communication interne et d'autre part, pour monter en compétence en matière de gestion des ressources humaines. Ce travail a donné lieu aux recrutements d'une secrétaire et d'une assistante de direction. Dans cette même dynamique, l'équipe de direction a entamé une réflexion de fond en vue d'optimiser l'articulation entre les services dans l'optique d'améliorer l'accompagnement des usagers et la continuité de leur prise en charge.

En s'appuyant sur ses trois services, le Pôle Précarité Insertion a réaffirmé son engagement sur la thématique des violences conjugales et intrafamiliales. Ainsi, nous nous sommes engagés aux côtés de nos principaux partenaires en la matière, notamment le Parquet, la Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité, la gendarmerie, la Police, le CIDFF, Justice et Partage et le SPIP pour déployer des dispositifs innovants à destination des victimes mais également des auteurs de violences conjugales.





# SAO-SIAO/115 - EPIH

### PP

**PÔLE PRÉCARITÉ INSERTION** 

Cheffe de service : Stéphanie POGORELY

LE SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SAO) accueille, écoute et réalise un diagnostic social de la situation de la personne, en vue d'une orientation la plus adaptée à sa demande.

LE 115 est un numéro national que nous gérons au niveau départemental. Le 115 reçoit, qualifie et oriente les demandes d'hébergement d'urgence de personnes à la rue ou qui risquent de l'être, vers des hébergements d'urgence.

LE SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SIAO) est un dispositif national que nous gérons au niveau départemental. Il assure un rôle de veille et de coordination de tous les opérateurs du département intervenant dans l'accueil, l'hébergement, l'insertion et l'accès au logement des personnes à la rue ou qui risquent de l'être.

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE D'INTERVENTION DANS L'HABITAT (EPIH) est un dispositif destiné à traiter les situations d'incurie dans l'habitat sur le Département de la Haute-Loire. L'incurie est souvent caractérisée par une occupation inadéquate du logement, avec une accumulation compulsive de déchets/d'objets voire la présence d'un grand nombre d'animaux.

### POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

### **Les maraudes mixtes un dispositif innovant :**

Suite à un appel à projet dans le cadre de la **stratégie** de prévention et de lutte contre la pauvreté, nous avons créé un dispositif d'Accompagnement Social et Soins Mobile et Conjugué (ASSMC) que nous avons rebaptisé « **maraudes mixtes** ». Concrètement, c'est un binôme travailleur social / infirmière qui va à la rencontre de personnes à la rue.

L'objectif est de permettre la mise en place de soins en s'appuyant sur le social ou inversement. Cette complémentarité de compétences et d'actions permet d'accompagner les personnes vers de possible solutions de soins dans un accompagnement social global. Initialement, le nombre de bénéficiaires attendu était de 50.

Finalement, ce sont 76 personnes qui ont été accompagnées, dans le cadre de 285 démarches de soin.



POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

### L'accueil des auteurs de violence conjugale

Nous avons signé une convention avec le Parquet pour organiser l'éviction d'urgence du domicile des auteurs de violences conjugales. L'objectif est de permettre à la victime de ne pas quitter le logement, tout en préservant sa sécurité.

Ainsi, sur décision du Parquet, l'auteur de violence doit quitter le domicile familial et en l'absence d'autre solution d'hébergement, nous pouvons lui proposer un accueil temporaire, tout en respectant les restrictions, notamment d'éloignement de la victime. En 2021, ce sont 4 auteurs qui ont été accueillis. Nous souhaitons développer ce dispositif pour proposer un accompagnement social global en lien avec le Centre de Prise en Charge de Auteurs (CPCA) porté par Alis Trait d'Union.

TÉMOIGN AGES

NOTE DU MINISTERE PUBLIC SUR LE DISPOSITIF D'EVICTION DES AUTEURS DE VIOLENCES CONTUGALES

«L'activité pénale soutenue en matière de violences conjugales a généré de nombreuses interrogations et a accru la nécessité de trouver des solutions rapides, efficaces et en temps réel, pour éloigner, en urgence, un auteur de violences conjugales de son domicile.

Dans cette optique,a été actualisée la Convention d'éviction des auteurs de violences conjugales dont la nouvelle mouture a été signée le 21 octobre 2021 entre le tribunal judiciaire du Puy-en-Velay et l'ASEA43.

Le dispositif trouve une utilité certaine lorsque le ministère public souhaite solliciter le placement d'un auteur sous contrôle judiciaire comportant une modalité d'éviction du domicile familial, dans l'hypothèse où aucune solution d'hébergement n'a pu être trouvée dans le temps de la garde à vue, dans l'entourage du mis en cause, ou s'il est dans l'incapacité de se reloger immédiatement par lui-même.

Si le dispositif est utilisé à la marge, il permet, notamment lorsqu'une incarcération n'apparaît pas indispensable, de pouvoir mettre en place une mesure de sûreté protectrice des victimes et d'assurer, en plus de l'effectivité de l'éloignement, un accueil par un service formé à l'accompagnement social, qui peut constituer un point d'entrée à une prise en charge plus globale.

Le Parquet du PUY EN VELAY apprécie la fluidité de ses échanges avec l'ASEA 43 et la réactivité dont ses personnels font preuve lorsqu'ils sont sollicités. Ce dispositif est une manifestation concrète de l'appui attendu par le Parquet de la part de ses partenaires».

Marie MOSCHETTI, Substitut du Procureur de la République

### Focus sur le 115

Le 115, numéro d'appel d'urgence pour les personnes sans abri, fonctionne 365 jours par an 24h/24. L'équipe du SAO/SIAO-115 sont écoutants 115 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. Le relais est donné le reste du temps aux équipes de la structure collective J. Solvain. La mission du 115 est la mise à l'abri de toute personne à la rue, en demande d'une solution d'hébergement. Le département de la Haute-Loire dispose d'une capacité installée de 275 places dont 163 places d'urgence, auxquelles on ajoute 25 places temporaires d'hébergement hivernal. En 2021, ce sont 1494 demandes différentes traitées par le 115 pour 1169 solutions trouvées. L'absence de solution s'explique en grande partie par un manque de places adaptées à l'accueil permettant l'accueil personnes avec leurs animaux de compagnie. A ce sujet, nous engageons une démarche prospective auprès des communes pour trouver des lieux d'accueil de ce type.

Tous les citoyens constatant une ou des personnes dormant ou vivant à la rue sur le territoire alti-ligérien peuvent contacter le 115 afin de nous permettre d'intervenir et de proposer de l'aide et des solutions à ces personnes.





# Jean Solvain PPI

**PÔLE PRÉCARITÉ INSERTION** 

Cheffes de service : Laurie CHOMETON en 2021 - Odile SIROT depuis le 01/02/2022

JEAN SOLVAIN EST UN SERVICE COLLECTIF accueillant et hébergeant des personnes très désocialisées. il porte essentiellement 2 missions qui sont d'une part, de **répondre à l'urgence de personnes se trouvant sans domicile**, en les accueillant, en les mettant à l'abri et en sécurité, en répondant à leurs besoins fondamentaux, et en faisant en sorte que ce temps constitue un répit qui permette à la personne accueillie de faire le point sur ses besoins. Et d'autre part, de **permettre à des personnes qui expriment un début de projet de les soutenir dans le développement et la mise en œuvre de leur propre projet.** 

Le service Jean SOLVAIN centralise et mutualise de nombreux dispositifs sur un même lieu : l'accueil de jour ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h, tous les jours de l'année représentant 3 778 passages, l'accueil de nuit de 9 places avec un taux d'occupation de 78%, le dispositif de stabilisation de 9 places avec un taux d'occupation de 76%, les Lits Halte Soins Santé de 9 places avec un taux d'occupation de 94% et 5 places dans les Appartements de Coordination Thérapeutique avec un taux d'occupation de 81%. De plus, le service porte des mesure d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) et des mesure Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).

À noter que le service est également gestionnaire du 115 la nuit de 18 heures à 8 heures 30, le weekend et les jours fériés.

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021 Le service Jean SOLVAIN a particulièrement été touché par la crise sanitaire provoquant des bouleversements fondamentaux dans l'organisation de ce service et dans l'accueil des personnes. Les équipes ont été en première ligne face aux problématiques des publics qui se sont exacerbées. En effet, nous savons tous que cette crise a impacté plus particulièrement les personnes les plus fragiles. Nous avons vu s'effondrer de nombreuses personnes accueillies s'engouffrant dans des conduites à risques et notamment addictives. C'est ainsi que les équipes ont dû faire face à des comportements de plus en plus inadaptés voire violents quelques fois.

Grâce à leur détermination, leur implication, leur professionnalisme et leur ingéniosité, les équipes ont su développer des solutions singulières et adaptées pour accompagner les usagers vers une évolution positive de leur état physique et psychique ainsi que de leur projet.

Durant cette période difficile, nous avons sollicité Madame PINCHON, Directrice Départementale de la Sécurité Publique qui est venue visiter notre établissement afin de prendre la mesure de notre travail et de nos difficultés, c'est ainsi que nous avons eu le soutien permanent des services de Police lorsque nous en avions besoin.

Nous avons également bénéficié du soutien de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDTES PP) avec la visite de Mme BONNET Directrice et de Mme SOUVIGNET directrice adjointe. Ce lien étroit permet de faire remonter la réalité de notre travail actuellement mais également d'inscrire pleinement nos actions dans le cadre des politiques publiques.



Nous avons engagé une démarche d'action / formation avec le Group ESS afin de permettre aux professionnels de réfléchir sur la structuration du service Jean SOLVAIN, d'évaluer l'articulation entre les dispositifs et de se questionner sur nos modalités d'accompagnement. Tous les salariés ont fait preuve d'un grand dynamisme, cela a donné lieu à des préconisations innovantes ouvrant des perspectives d'évolution dans nos pratiques et nos organisations au bénéfice de nos usagers. Ce travail se poursuit tout au long de l'année 2022.





# Hébergement-Insertion

PP

PÔLE PRÉCARITÉ INSERTION

Cheffe de service : Sylvie ALLIRAND

LE SERVICE HÉBERGEMENT D'INSERTION accompagne des personnes majeures seules ou des couples avec ou sans enfants, qui sont hébergés ou logés dans les 66 places d'hébergement gérées par le service. D'une part, 41 places de CHRS, avec un taux d'occupation pour 2021 de 102%, concernent les personnes et les familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. D'autre part, 21 places ASLL financées en ALT, avec un taux d'occupation de 122%, s'adressent à des ménages qui ne peuvent temporairement pas avoir accès à un logement autonome ou des ménages sans logement du fait d'une procédure d'expulsion, d'un événement grave. Les mesures Accompagnement Social Lié (ASLL) au Logement hors hébergement sont destinées aux ménages sortant de dispositif ALT pour favoriser l'insertion dans le logement.

Enparallèle, leservice gère différents dispositifs spécifiques. PASS CAP apour objet d'accompagner les familles monoparentales en difficultés dans leur parentalité avec 6 places pour un taux d'occupation de 58%. L'Accueil Mère Enfants de 4 places, avec un taux d'occupation de 41%, dédiées à des femmes enceintes ou des femmes avec des enfants de moins de trois ans avec des difficultés importantes dans la parentalité, MAAVIE de 6 places, avec un taux d'occupation de 71%, dédiées aux victimes de violences conjugales avec une mise à l'abri sécurisée et un accompagnement global particulier.

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021 Cette année, la proportion des victimes de violences conjugales a fortement augmenté et représente 60 % du public accueilli dans le service. Parmi ces victimes, nous avons hébergé un homme seul et un homme avec enfant. La détérioration du contexte familial de certaines familles nous a conduit à transmettre 18 informations préoccupantes auprès de la CASED pour 31 enfants et 3 ordonnances de placements ont été prononcées pour 8 enfants. L'accueil des victimes de violences conjugales est une priorité pour le service. La permanence

d'installation avec une admission directe en hébergement pour des victimes a permis d'accueillir 33 ménages soit 85 personnes.

### De nouvelles solutions d'accueil sécurisées pour les victimes de violence conjugale

Au regard de l'augmentation de victimes de violences conjugales et de la violence des situations, nous avons développé une nouvelle modalité d'accueil d'urgence, temporaire, sécurisée et adaptée aux besoins des victimes en signant une convention avec les gîtes de France.

### Focus sur le Parcours de Sortie de la Prostitution

Le pôle Précarité Insertion est agréé pour la mise en œuvre de parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle. C'est un dispositif ouvert aux personnes adultes, notamment des personnes en situation irrégulière, victime de prostitution, de proxénétisme ou de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle qui souhaitent sortir de la prostitution et accéder à des alternatives. En 2021, nous avons accueilli et accompagné une personne sur un parcours de sortie de prostitution durant 6 mois, suite à la décision de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains.



Sous l'impulsion de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, une véritable démarche d'action en la matière a été engagée. Ainsi, nous avons organisé un colloque à destination des professionnels pour les sensibiliser, les informer et leur apporter les premiers outils pour identifier et accompagner les victimes de prostitution. Ceci n'est qu'une première étape pour ensuite développer un réseau d'action partenariale pour lutter plus efficacement contre la prostitution sur le territoire de la Haute-Loire.

#### LES INTERVENANTES SOCIALES EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE

Il s'agit d'un dispositif d'action sociale, au sein même du commissariat et de la gendarmerie, qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complémentarité. Les ISCG assument une fonction d'accueil et d'écoute active en évaluant la nature des besoins sociaux révélés dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre. Elles informent et orientent spécifiquement vers les services sociaux de secteur, spécialisés et/ou les services de droit commun. Plus globalement, elles facilitent le dialogue interinstitutionnel entre les services de sécurité publique et la sphère socio-médico-éducative.

En 2021, nous avons eu la possibilité d'ouvrir un second poste d'Intervenante Sociale en Commissariat et Gendarmerie. Les ISCG ont accueilli 249 victimes de violences conjugales et ou intrafamiliale, faisant l'objet de 449 entretiens et de 468 orientations. Elles ont développé intensivement le réseau partenarial en allant à la rencontre de nombreux acteurs concernés par cette problématique, soit pour présenter leurs missions, soit pour mieux articuler la prise en charge des victimes.

**TÉMOIGNAGES** 

«Suite à la mise en place du dispositif ISCG au Puy en Velay, il s'en est suivi un travail de partenariat important. Dans un premier temps, l'ISCG a effectué un important travail de communication pour se faire connaître et expliquer la plusvalue de sa fonction. Après quelques semaines, ce travail a porté ses fruits et l'ISCG a été bien intégrée dans les unités et bien repérée par les gendarmes. Nos services ont rapidement saisi tout l'intérêt d'être associé aux ISCG pour la prise en charge et l'accompagnement des victimes. Aujourd'hui leur travail est unanimement reconnu par notre institution. J'ai pour ma part constaté une belle complémentarité entre nos services puisque suite à des entretiens et des prises en charge par les ISCG, des victimes ont ainsi pu être mises en confiance et amenées à déposées plainte auprès de nos services».

Maior Bertrano



Il est nécessaire de poursuivre le travail de communication auprès d'un maximum de professionnels afin d'être bien identifiés et être sollicités pour accompagner au mieux un maximum de victimes. Par ailleurs, nous œuvrons actuellement pour pérenniser ces postes à long terme.





## INTRODUCTION

## Le Siège



Directrice Administrative Financière : Aude BERIOTTO



Assistante de direction : Anaelle FAURE



Gestionnaire de paye : Adélie MAZOYER

LE SIÈGE COMPOSÉ D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE, D'UNE DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE ET ÉPAULÉ DE 5 COLLABORATRICES A POUR MISSION LA GESTION DES FONCTIONS SUPPORTS AUPRÈS DE TOUS LES ÉTABLISSEMENTS QUI COMPOSENT L'ASSOCIATION, ET PRINCIPALEMENT :

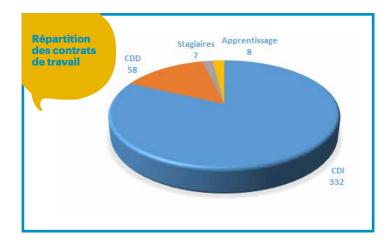
- La gestion financière globale et consolidée
- La préparation et l'établissement de la paie pour l'ensemble des salariés
- Le secrétariat général
- L'assistanat de direction
- Le service RH par un appui juridique et la gestion des contrats de travail
- · La politique de gestion des achats centralisés
- La communication associative en interne et en externe
- L'informatique, et plus globalement le système d'information

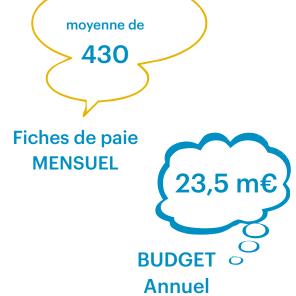
Ces missions associatives sont orientées par le Conseil d'Administration et le Bureau de l'association qui, avec la Direction Générale, fixent les lignes directrices à adopter par le Siège.

Celles-ci découlent soient de décisions des financeurs et des partenaires, soient de décisions d'amélioration interne.



de personnel







Assistante de direction : Christine MIALON



Gestionnaire de paye - comptable : Linda MATHIEU



Chargée de communication : Barbara ARRIVÉ

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

### · Orientés par les financeurs et partenaires

La cession de l'établissement FAM APRES à l'association l'Abbé de l'Epée en date du 31/08/2021, a demandé un travail approfondi de gestion RH avec le transfert du contrat de travail des salariés d'une association à l'autre, de la gestion des moyens financiers et matériels, et le soutien aux usagers et leurs familles.

La mise en place du premier EPRD, suite à la première année d'application du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour tous les établissements des pôles handicap signé avec le Département de la Haute Loire et l'ARS AURA.

### · Orientés sur l'amélioration du service support aux établissements

Côté RH, le projet principal de l'année a été la mise en place d'un groupe de travail autour de collaborateurs des différents pôles, ce qui a permis la création d'un outil de travail commun permettant la transmission des variables de paie et ce à partir de juin 2021.

Sur le sujet des achats centralisés, le Siège a signé un contrat associatif pour la gestion des copieurs avec une société altiligérienne.

Un travail de fonds a été effectué sur le parc immobilier de l'association afin de recenser tous les travaux de rénovation énergétique pouvant être effectués, et ce dans un objectif de réduction des coûts de l'énergie, et l'amélioration des conditions de travail des salariés et des conditions de vie des personnes accueillies.

Au vu des projets immobiliers en cours au sein de l'association, de nombreux rendez-vous de prospection ont été réalisés, afin de récolter le maximum d'informations sur le portage des dossiers, la recherche de financements, les partenaires possibles, etc ...

A travers les réunions régulières entre les différents comptables de l'association, le travail d'harmonisation des procédures se poursuit au travers du partage des bonnes pratiques, et du développement des outils de gestion.

Afin de se projeter sur 2022, et la fin du contrat d'infogérance avec la société CIM Informatique, une cartographie détaillée du système d'information a été construite, ce qui a mis en avant les points forts et les points faibles de notre organisation actuelle.

### Et pour 2022, les grandes lignes directrices s'orientent vers



La poursuite du recensement, et de la réflexion sur la gestion de notre patrimoine immobilier avec la création d'un groupe de travail composé d'administrateurs experts.

La mise en place et le développement d'un outil fonctionnel commun pour le SI RH : gestion des plannings, automatisation de la paie et création du dossier salarié.

L'organisation et l'amélioration de notre parc informatique.

## Mécènes de l'ANNÉE 2021



### Mécène supérieur à 1 000€ : Gauthier SA, MAÏF, Crédit Agricole, CIM Informatique

### Mécènes complémentaires :

agglo du puy en velay, brico decor weldom, regie des transports, région auvergne rhone alpes, auvergne ascenseurs, sarl la table du plot, bardel , velay express'o, socadrav , rotary club yssingeaux, altiburo, pma, autisme lyon

Nous sommes heureux de mettre à l'honneur ces mécènes ainsi qu'un nombre important de particuliers, qui ont participé aux financement de multiples projets. Les appels aux dons émis tout au long de l'année et ciblant des investissements spécifiques ou la participation à des projets éducatifs (tel la mise en œuvre de la médiation animale) sont autant d'occasion de souligner le dynamisme des pôles d'activités de l'ASEA43. Que chacun reçoive ici nos remerciements sincères!

L'action et l'engagement de ces mécènes, le professionnalisme mis à notre service via la plateforme Human & Go, a permis de récolter 58 600€

Action Logement, AGEFIPH, Aide sociale à l'Enfance, AIST 43, AIST 63, ALIS TRAIT D'UNION, ALTI LABO, ALTIBURO, ARS, ASSOCIATIONS TUTELLAIRES (AT/UDAF 43), Banque Alimentaire, Banque Populaire AURA, BOUYGUES TELECOM, CAF, CARSAT, CCAS de Monsitrol sur Loire, CCAS du Puy en Velay, CDSA 43 Comité Départemental du Sport Adapté de Haute-Loire, Centre de Gestion de la Fonction Publique Départementale, Centre Hospitalier Emile Roux, Centre Hospitalier Sainte Marie, CFAS, CIDFF, CIM INFORMATIQUE, CIPRO, Clinique du Bon secours, Club de football de Blavozy, Commissariat de police municipale et nationale, Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, Communauté de Communes de Langeac, Communauté de Communes des Marches du Velay, CPAM, CPME, CPRO, CRCA LOIRE HAUTE LOIRE, CREDIT COOPERATIF, Cultures du Cœur Auvergne, DALHIR, DDETS PP, EIVA, Employeurs particuliers, Entreprises Adaptées/SIAE, ESAT Auvergne, FAMILLES D ACCUEIL, FIPHFP, GAUTIER SA, GEM Galaxy Autisme, Gendarmerie Nationale, GROUPE BONY AUTO - RENAULT, Handiconsullt, ME/ITEP du département, INDEX, INFIRMIERS LIBERAUX, Justice et Partage, La Clef 43, LA MALLE POSTALE, La Prévention Active, Le Conseil Départemental Haute Loire, Les maisons d'enfants à caractère social, Les Missions locales, Lieux d'activité ressources : Centre Aqua ludique La Vague, SPA, ferme pédagogique, centre équestre, zumba...,  $\mathbf{M}$ AIF,  $\mathbf{M}$ airie de Brioude,  $\mathbf{M}$ airie de Langeac,  $\mathbf{M}$ airie de Lempdes sur Allagnon,  $\mathbf{M}$ airie de Monfaucon ,  $\mathbf{M}$ airie de Paulhaguet,  $\mathbf{M}$ airie de Saint Didier en Velay,  $\mathbf{M}$ airie de Sainte Florine, Mairie de Siaugues Sainte Marie, Mairie du Chambon sur Lignon, Mairie du Monastier, Mairie Le Puy en Velay, Mairie Retournac, Mairie Yssingeaux, MDPH 43, 42, 69, MEDEF, MSA Haute-Loire,  $oldsymbol{\mathsf{N}}$ exem,  $oldsymbol{\mathsf{O}}$ PAC,  $oldsymbol{\mathsf{O}}$ rganismes de séjours adaptés,  $oldsymbol{\mathsf{P}}$ artenaires Duo Day,  $oldsymbol{\mathsf{P}}$ JJ,  $oldsymbol{\mathsf{P}}$ ôle Emploi,  $oldsymbol{\mathsf{R}}$ ESACCELL, Réseau ANDICAT, Réseau Différent & Compétent AuRA, Réseau Directeurs ENSEIS, SAFA (accueil familial adultes), SSIAD , TGI du Puy en Velay, Tissus industriel Local (Clients), Transport Schmitt, ULIS, UNADERE, URIOPSS, Velay Express'O









## Glossaire

AAH: Allocation aux Adultes Handicapés

AEEH : Aide à l'éducation des enfants handicapés

AEMO: Action éducative en milieu ouvert

AETH : Aide à l'Emploi des Travailleurs Handicapés

AGEFIPH: Association de gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

AIST : association interprofessionnelle de santé

ALE: Agence Locale pour l'Emploi

AM : arrêt maladie

ANAP : Agence nationale d'appui à la performance

APA: Allocation personnalisée à l'autonomie

APAJH: Association pour Adultes et Jeunes Handicapés.

APP: Analyse de la pratique professionnelle

ARE : Allocation de Retour à l'Emploi ARS : Agence régionale de santé

ASE: Aide sociale à l'enfance

ASP : Agence de Services et de Paiement ASS : Allocation de Solidarité Spécifique

BOETH : Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés CAARUD : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques

CAF: caisse d'allocations familiales

CAMSP: Centre d'action médico-social précoce

CARED : Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

CCAS : Centre communal d'action sociale CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CCP : Certificat de Compétences Professionnelles

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

CDC: Caisse des Dépôts et Consignations

CDIAE : Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique

CEP : Conseil en Evolution Professionnelle CFA : Centre de Formation d'Apprentis

CFAS: Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé

CH(U): Centre hospitalier (universitaire)

CHEOPS: Conseil national Handicap et Emploi des Organismes de Placement Spécialisés

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CHU: Centre d'hébergement d'urgence

CIBC : Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences

CIDFF: Centre d'Information et des Droits des Femmes et des Familles

CIP : Conseiller en Insertion Professionnelle CIPRO : Comité pour l'Insertion professionnelle

CLéA : Certificat de connaissance et de compétences professionnelles

CMPP : Centre médico-psychologique précoce

CMU : Couverture Maladie Universelle

CNCP: Commission Nationale de Certification Professionnelle

CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CPA: Compte Personnel d'Activité

CPAM: Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPME : Confédération des Petites et Moyennes Entreprises

CQP: Certificat de Qualification Professionnelle

CRIP: Cellule de recueil des informations préoccupantes

CRP: Centre de Réadaptation Professionnelle CSAT: Contrat de soutien et d'aide par le travail

CSE: comité social et économique

CVS: Conseil de la vie sociale

D&C: Différent et compétent (dispositif RAE)

DDETS: Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DELD : Demandeur d'Emploi de Longue Durée

DGEFP: Direction Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

DLA: Dispositif Local d'Accompagnement

DOETH : Déclaration annuelle Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés

DREETS: Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

E2C: Ecole de la 2ème Chance

EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

EPIDE: Etablissement pour l'Insertion Dans l'Emploi ESAT: Etablissement et Service d'Aide par le Travail

ESS: Economie Sociale et Solidaire

FACE: Fondation Agir Contre l'Exclusion

FAM : Foyer d'accueil médicalisé FH : Foyer d'Hébergement

FIPHFP: Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

FLE: Français Langue Etrangère

FNATH: Fédération National des Accidentés du Travail et des Handicapés

FV: Foyer de vie

GEIQ: Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

GPEC : Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences

GRTH: Garantie de ressources des travailleurs handicapés

HAD : Hospitalisation à domicile HAS : Haute autorité de santé

HDJ: Hôpital de jour

IAE : Insertion par l'Activité Economique IPP : Incapacité Permanente Partielle

ITEP: Institut thérapeutique éducatif et pédagogique

LHSS: Lits halte soins-santé

LUA : Lieu Unique d'Accompagnement MAS : Maison d'accueil spécialisé

MDA: Maison départementale de l'autonomie

MDPH: Maison départementale des personnes handicapées

MECS: Maison d'enfants à caractère social

MIFE: Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi

ML: Mission Locale

MSA: Mutualité Sociale Agricole

OETH : obligation d'emploi des travailleurs handicapés

OF: Organisme de Formation OPCO: Opérateur de Compétence OPS: Organisme de Placement Spécialisé PCH: Prestation de compensation du handicap PDC: Plan de Développement des Compétences

PDITH: Programme Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapées

PDP: Prévention de la Désinsertion Professionnelle

PE: Pôle Emploi

PEC: Parcours Emploi Compétences

PIC: Plan d'Investissement dans les Compétences

PJJ: Protection judiciaire de la jeunesse

PMSMP: Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

POE : Préparation Opérationnelle à l'Emploi PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi PPI : Plan pluriannuel d'investissement RAPT : Réponse accompagnée pour tous

RESACCEL: Réseau de Soins et d'Accompagnement de personnes Cérébrolésées

RLH: Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap

RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles RQTH : Reconnaissance de la Qualité Travailleur Handicapé

RRH : Réseau des référents handicap RSA : Revenu de Solidarité Active

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SAMSAH: Service d'accompagnement médico-social des adultes handicapés

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SEEPH : Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique SIAO : Service intégré de l'accueil et de l'orientation

SMJPM: Service de mandataires judiciaires à la protection des majeurs

SPASAD : Services polyvalents d'aide et de soins à domicile

SPE : Service Public de l'Emploi

SSIAD : Services de soins infirmiers à domicile

SSR : Soins de suite et de réadaptation

SST : Service de Santé au Travail

TND: Troubles du neurodéveloppement

TPT : Temps Partiel Thérapeutique

TSA: Troubles du spectre autistique

UDAF : Union départementale des associations familiales

UNAF: Union nationale des associations familiales

USLD : Unité de soins de longue durée VAE : Validation des Acquis de l'Expérience VAP : Validation des Acquis Professionnels

Textes et photos fournis avec professionnalisme par les Pôles. Illustrations et mis en forme : Barbara ARRIVÉ Impression : DIAZORAMA JUIN 2022



\* Photos des salariés et des Administrateurs de l'ASEA 43 prises lors de séances shooting photo interne en avril 2022

